

FASCICULE 854-6 (V)

Numéro de
l'Opération

DÉSIGNATION

A4. 721-1	Contrôle d'une plate-forme
A4. 721-4	Châssis-cadre : I. Remplacement d'un châssis-cadre avant II. Remplacement d'un châssis-cadre arrière
A4. 800-000	Éléments constitutifs de la caisse
A4. 800-00	Réparation des éléments en plastique « ABS »
A4. 821-1	Remplacement d'un panneau de côté
A4. 821-4	Remplacement d'un passage de roue avant
A4. 822-1	Remplacement d'une planche de bord
A4. 823-1	Remplacement d'un panneau arrière
A4. 831-1	Remplacement d'un fond de caisse
A4. 841-1	Remplacement d'une porte latérale
A4. 852-1	Habillage avant : I. Remplacement d'un habillage avant II. Remplacement du support et de l'habillage avant
A4. 961-1	Travaux sur cadre de pare-brise : I. Remplacement d'une glace de pare-brise II. Remplacement d'un support d'encadrement de glace de pare-brise
A4. 971-1	Travaux de capotage : I. Remplacement d'une capote II. Remplacement d'une armature de capote

CITROËN 

MÉHARI 4 × 4

PLATE-FORME

Op. n° A4.721-1

1



CONTRÔLE D'UNE PLATE-FORME

OUTILLAGE SPÉCIAL

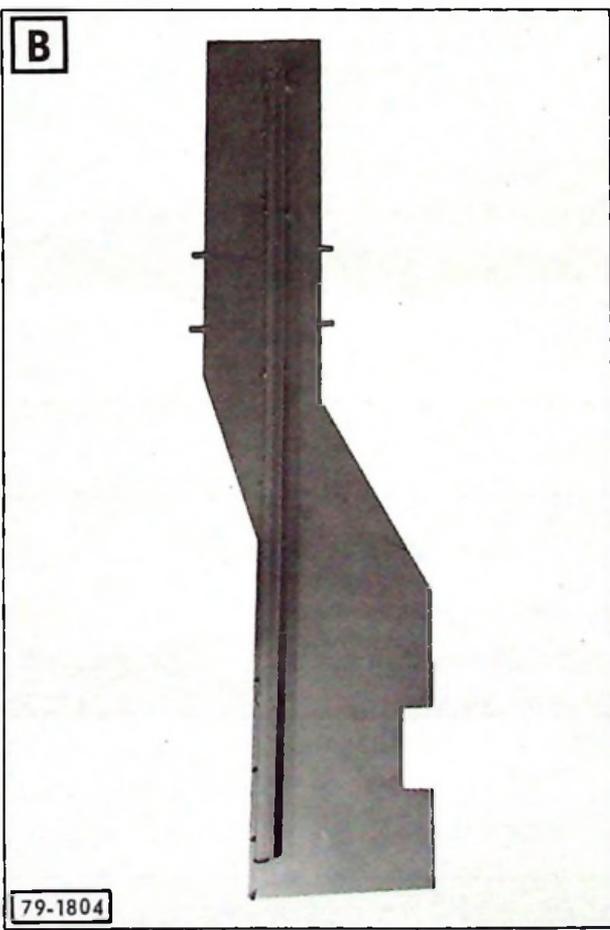
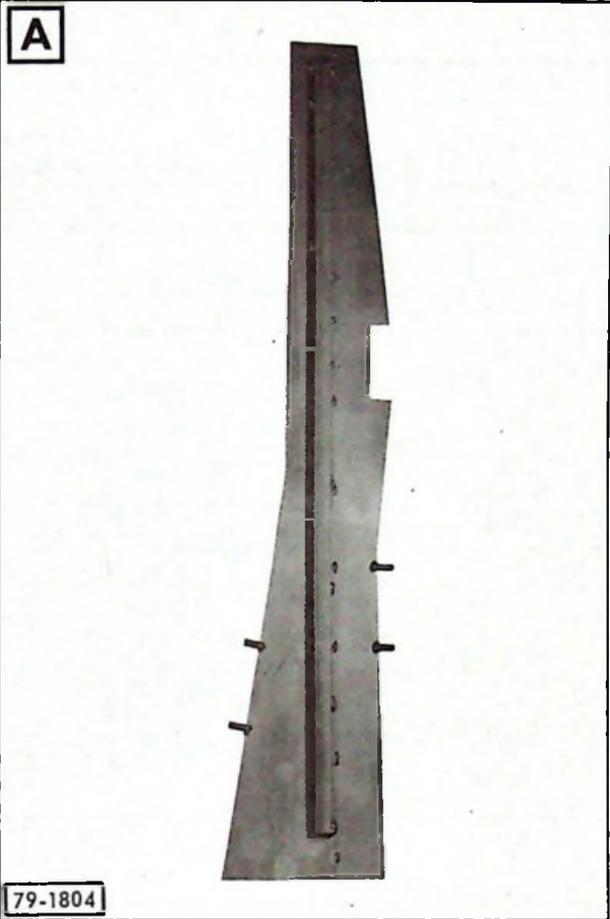
OUTILS NON VENDUS

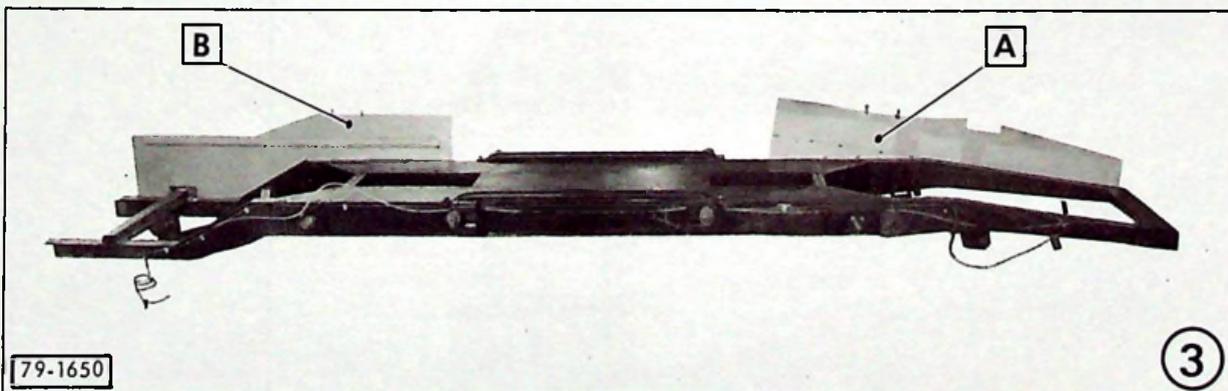
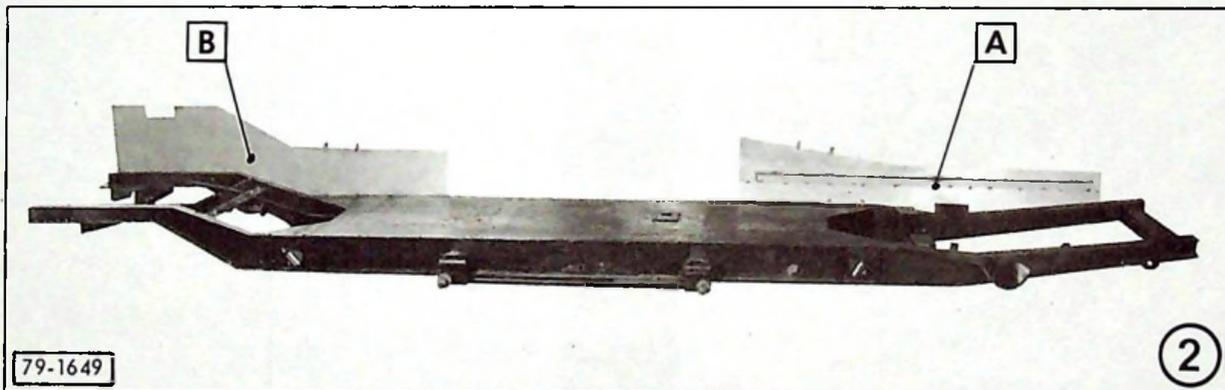
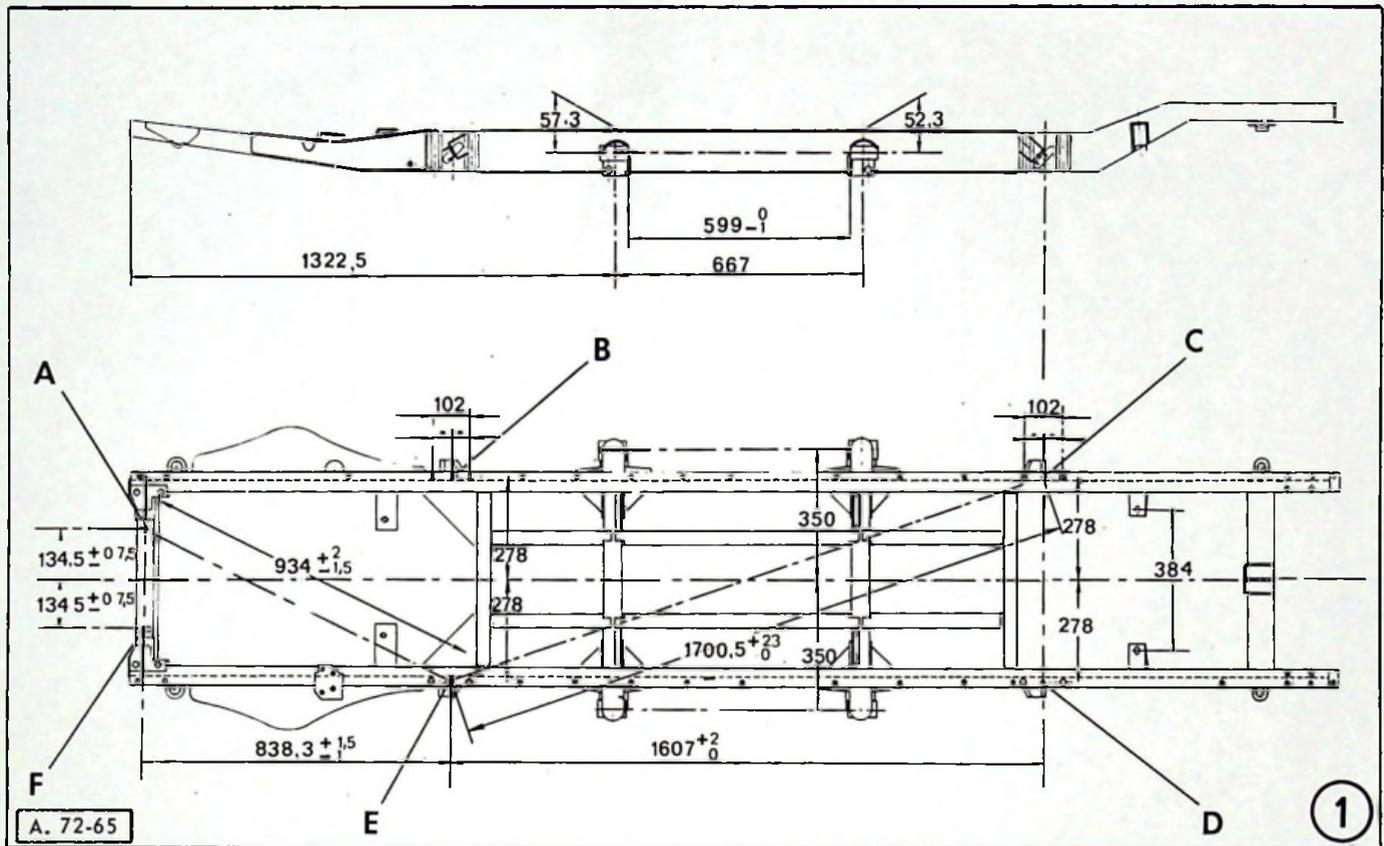
A : Gabarit de contrôle avant

Référence : MR. 630-82/6 a

B : Gabarit de contrôle arrière

Référence : MR. 630-82/6 a





CONTRÔLE D'UNE PLATE-FORME

Contrôle visuel :

S'il existe un (ou plusieurs) pli (s) entre les points de fixation des essieux, il faut remplacer la plate-forme.

Contrôle des longerons : fig. ② et ③

Placer les gabarits **A** et **B** sur les longerons à l'avant et à l'arrière de la plate-forme.

Référence : MR.630-82/6 a.

S'il existe un jeu supérieur à 12 mm entre les extrémités du longeron et du gabarit, il faut redresser et renforcer la plate-forme.

Vérifier la planéité de la plate-forme :

Utiliser deux règles d'environ un mètre, placées transversalement sur la plate-forme aux points de fixation des essieux.

Contrôler à vue que les règles sont dans le même plan.

Vérifier l'équerrage de la plate-forme : fig. ①

Les diagonales AE et BF doivent être égales à 1,5 mm près et se couper en leur milieu.

Les diagonales BD et CE doivent être égales à 1,5 mm près et se couper en leur milieu.

CITROËN^

MÉHARI 4 X 4

CHÂSSIS-CADRE

Op. n° A4. 721-4

1



REPLACEMENT D'UN CHÂSSIS-CADRE

OUTILLAGE SPÉCIAL

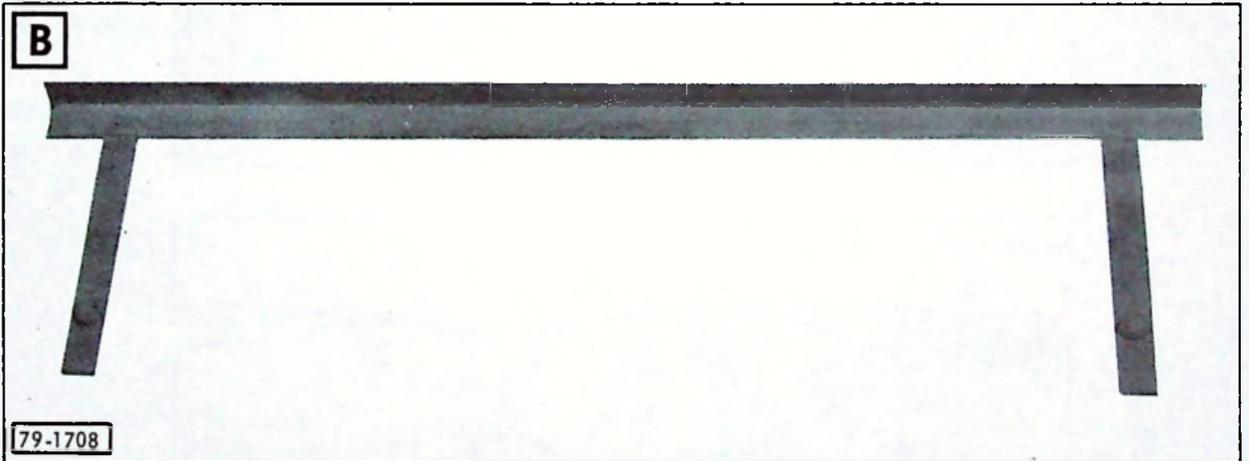
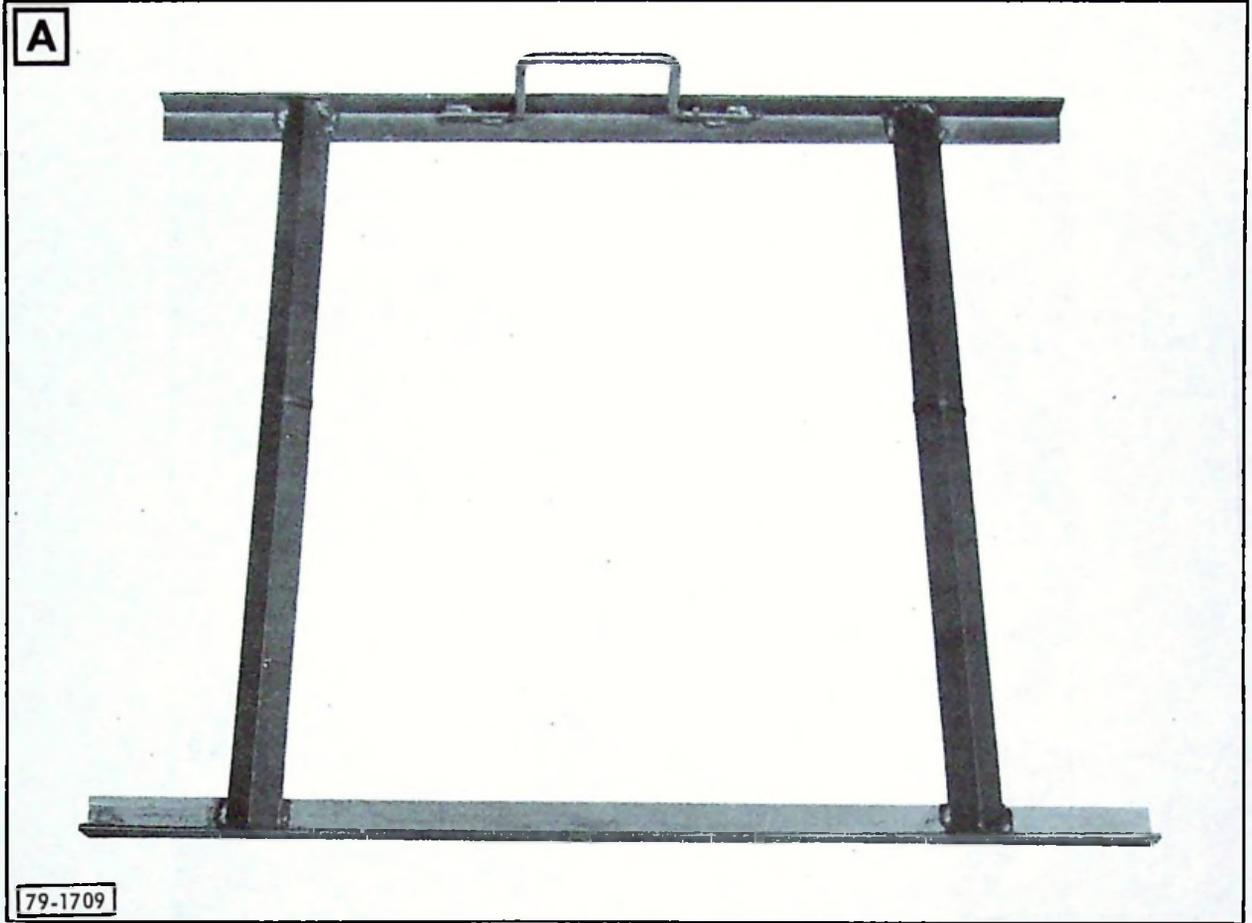
OUTILS NON VENDUS

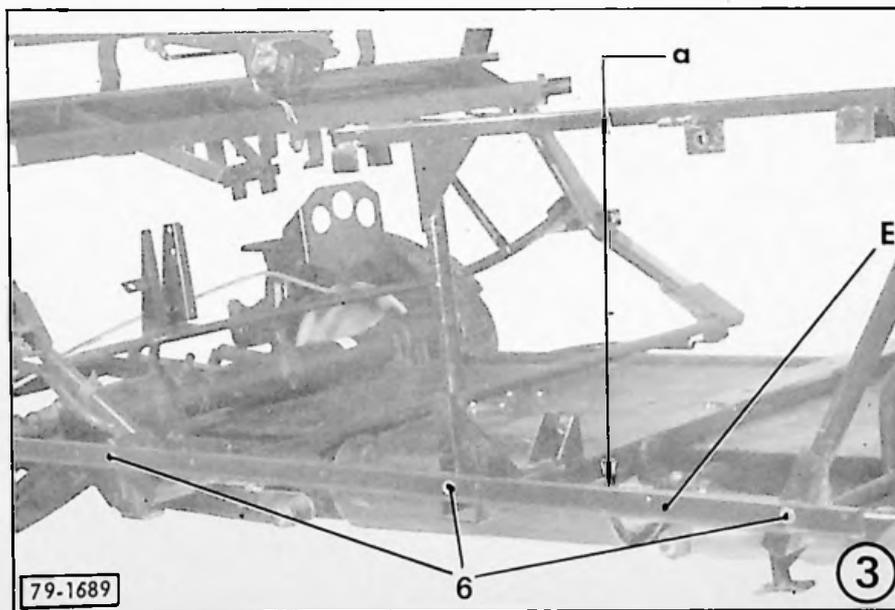
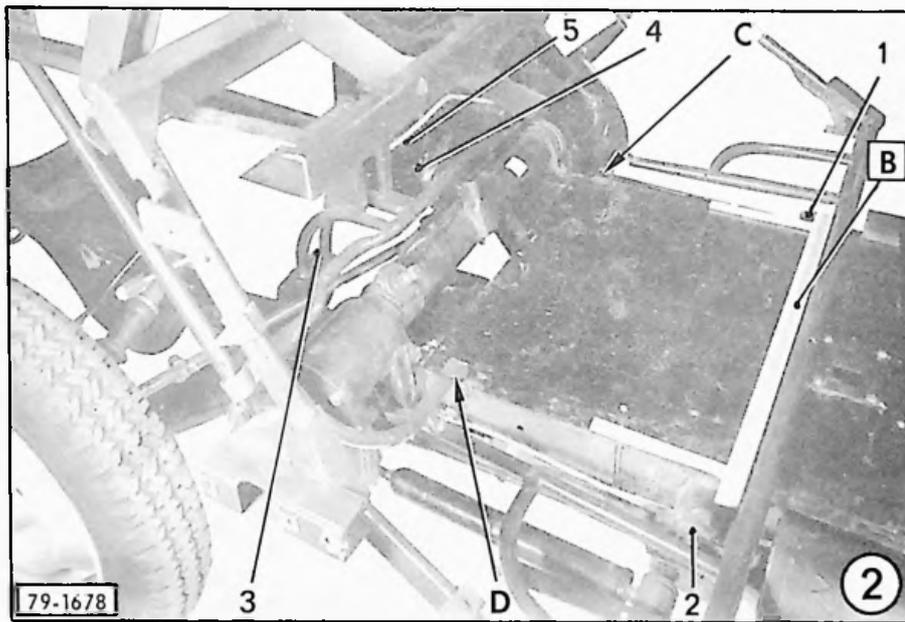
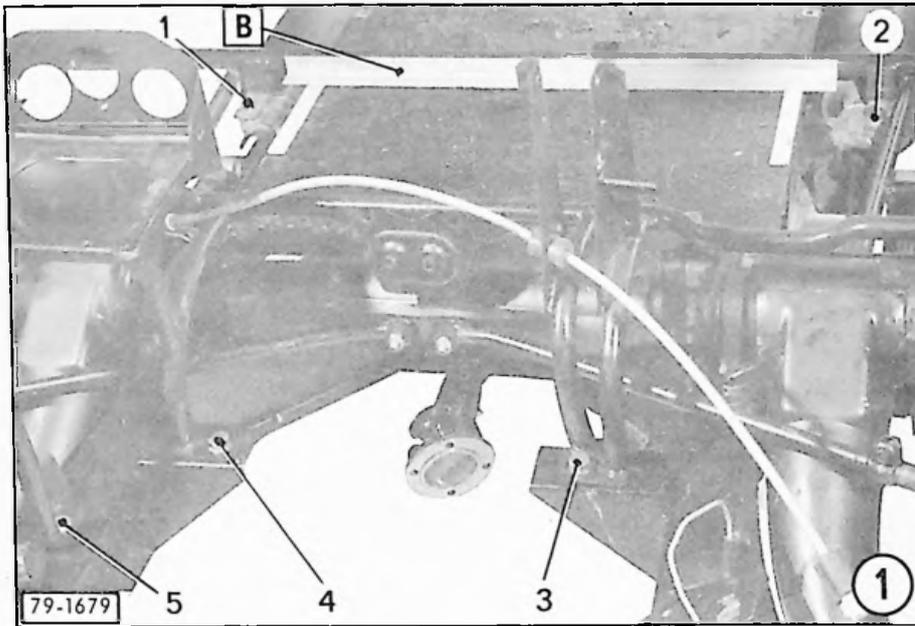
A : Gabarit de positionnement du châssis-cadre
arrière sur plate-forme.

Référence : MR. 630-83/7 bis

B : Gabarit de positionnement du châssis-cadre avant
sur plate-forme

Référence : MR. 630-83/6





I - REMPLACEMENT D'UN CHÂSSIS-CADRE AVANT

DEPOSE

Déposer :

- le capot moteur,
- la capote,
- l'armature de capote } (Voir Op. A4. 971-1)
- les ceintures de sécurité,
- l'arceau de sécurité,
- les sièges avant,
- le pare-brise (voir Op. A4.961-1),
- la planche de bord (voir Op. A4. 822-1),
- les panneaux de côté (voir Op. A4. 821-1),
- le hayon arrière,
- le panneau arrière (voir Op. A4. 823-1),
- le fond de caisse (voir Op. A4. 831-1),
- les barres latérales de liaison des châssis-cadres avant et arrière,
- le pot d'échappement.

Déposer le châssis-cadre avant : fig. ① et ②

Déposer :

- les vis (1) et (2) de fixation arrière du châssis-cadre, sur les supports avant de fixation des pots de suspension,
- les vis (3) et (4) de fixation avant du châssis-cadre,
- la vis (5) du support de batterie,
- les cales caoutchouc **D** et **C**.

Déposer le châssis-cadre avant, de la plate-forme.

POSE

Présenter le châssis-cadre avant sur la plate-forme et monter les vis (1) et (2) sans les serrer : fig. ① et ②

Mettre en place le gabarit **B** : fig. ① et ②

Référence : MR. 630-83/6.

S'assurer que le châssis-cadre vient en contact avec le gabarit.

Poser les cales en caoutchouc **C** et **D**, serrer les vis (1) et (2).

Monter les vis (3), (4) et (5) et les serrer.

Monter les barres latérales **E** de liaison des châssis-cadres avant et arrière par les vis (6) en respectant une cote « a » de 400 mm du dessus du châssis-cadre arrière à la partie supérieure de la barre latérale **E** : fig. ③

Déposer le gabarit **B**

Fixer le faisceau arrière à l'aide de colliers caoutchouc. Le connecter au faisceau avant.

Monter :

- le pot d'échappement,
- le fond de caisse (voir Op. A4. 831-1),
- le panneau arrière (voir Op. A4. 823-1),
- les panneaux de côté (voir Op. A4. 821-1),
- la planche de bord (voir Op. A4. 822-1),
- le pare-brise (voir Op. A4. 961-1),
- le hayon arrière,
- les sièges avant,
- l'arceau de sécurité,
- les ceintures de sécurité,
- l'armature de capote } (voir Op. A4. 971-1),
- la capote
- le capot moteur.

II - REMPLACEMENT D'UN CHÂSSIS-CADRE ARRIÈRE

DEPOSE

Déposer :

- le capot moteur,
- la capote,
- l'armature de capote } (voir Op. A4. 971-1),
- les ceintures de sécurité,
- l'arceau de sécurité,
- les sièges avant,
- le pare-brise (voir Op. A4. 961-1),
- la planche de bord (voir Op. A4. 822-1),
- les panneaux de côté (voir Op. A4. 821-1),
- le hayon arrière,
- le panneau arrière (voir Op. A4. 823-1),
- le fond de caisse (voir Op. A4. 831-1),
- les barres latérales **B** de liaison des châssis-cadres avant et arrière. : fig. ③
- le pot d'échappement.

Déposer le châssis-cadre arrière : fig. ① et ②

Déposer :

- les vis (1) et (2) de fixation avant du châssis-cadre sur le support arrière de fixation des pots de suspension,
- les vis (3) et (6) des tubes supports sur la plate-forme,
- les vis arrière (4) et (5),
- le faisceau arrière,

Dégager le châssis-cadre vers l'arrière du véhicule.

Déposer le support de sièges **C** par les vis (8) et (9) : fig. ④

POSE

S'assurer que le châssis-cadre avant est positionné correctement sur la plate-forme, sinon, le mettre en place,

gabarit : **B**

Référence : MR. 630-83/6.

Présenter par l'arrière du véhicule le châssis cadre sur la plate-forme et monter les vis (1) et (2) sans les serrer.

Mettre en place le gabarit **A**

Référence : MR. 630-83/7 bis.

S'assurer que le châssis-cadre arrière vient en contact avec le gabarit : fig. ①

Serrer les vis (1) et (2).

Monter :

- les vis (3) et (6) des tubes supports sur la plate-forme : fig. ②

- les vis arrière (4) et (5) : fig. ②

- les barres latérales **B** par les vis (7) : fig. ③ en respectant une cote « a » de 400 mm,

- le faisceau électrique.

Déposer le gabarit **A**

Monter le support de sièges C par les vis (8) et (9) : fig. ④

Monter :

- le pot d'échappement,

- le fond de caisse (voir Op. A4. 831-1),

- le panneau arrière (voir Op. A4. 823-1),

- les panneaux de côté (voir Op. A4. 821-1),

- la planche de bord (voir Op. A4. 822-1),

- le pare-brise,

- le hayon arrière,

- les sièges avant,

- l'arceau de sécurité,

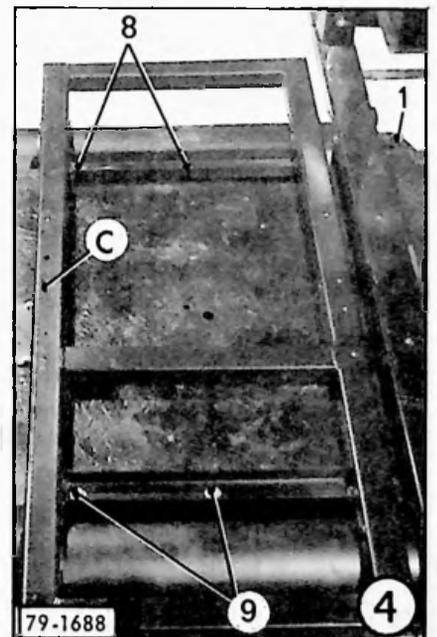
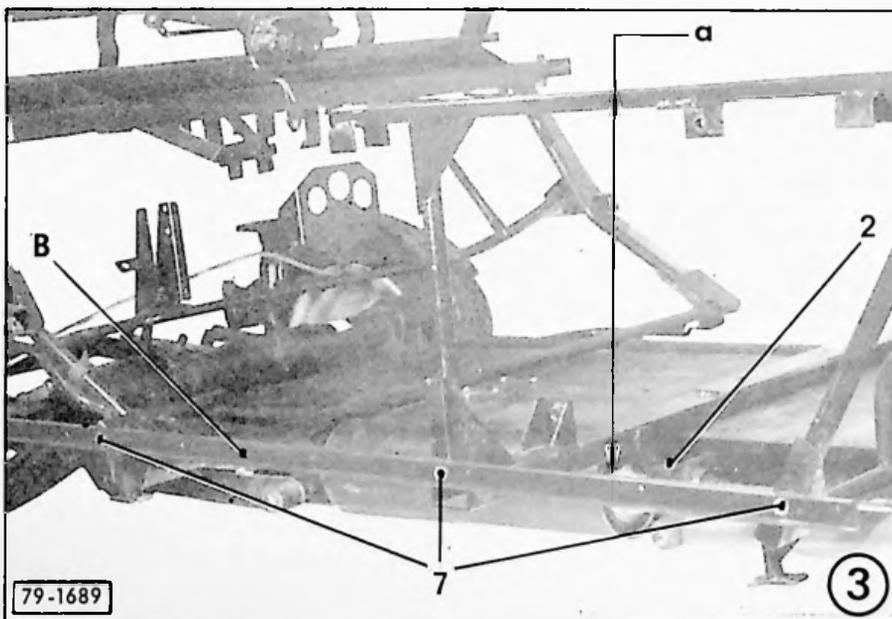
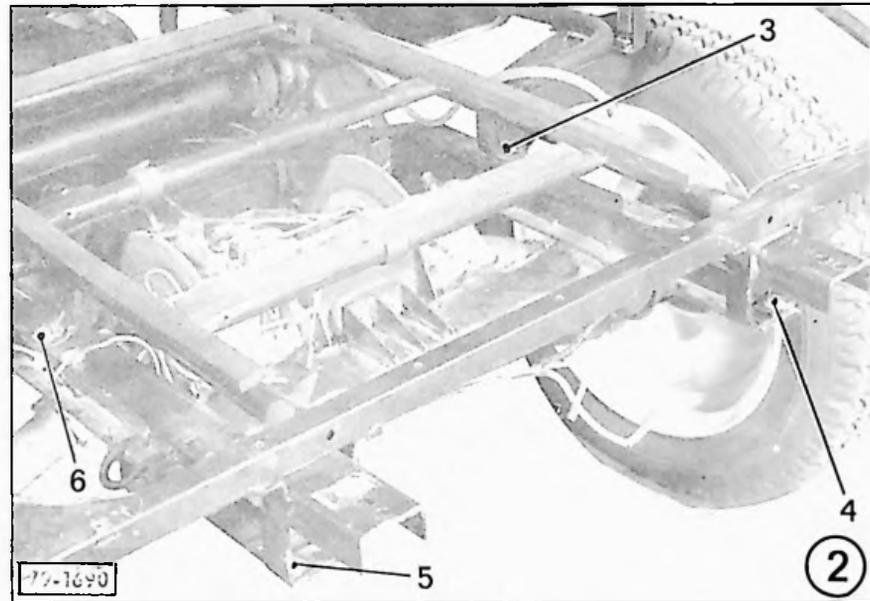
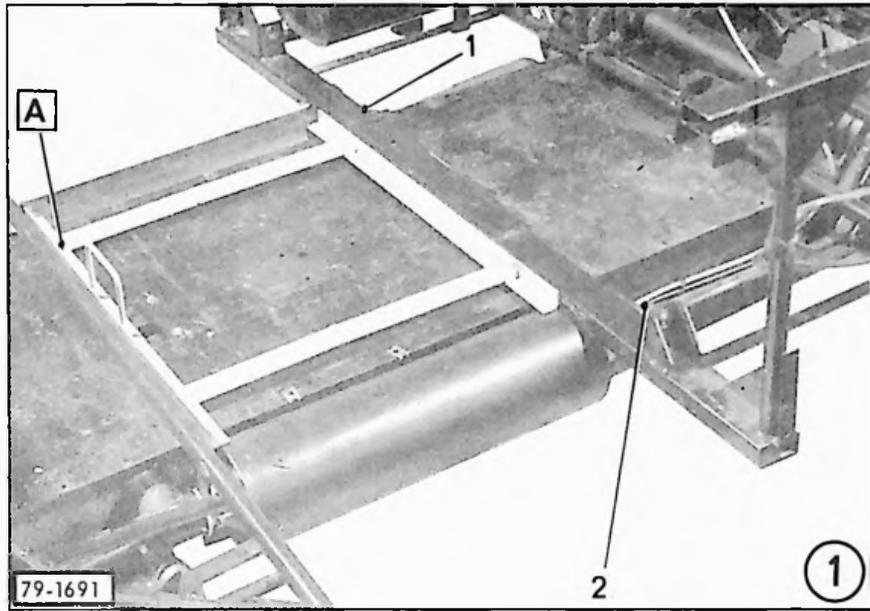
- les ceintures de sécurité,

- l'armature de capote

- la capote,

- le capot moteur.

} (voir Op. A4. 971-1)



CITROËN[^]

MÉHARI 4 × 4

ÉLÉMENTS DE CAISSE

Op. n° A4.800-000

1



ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

2

Op. n° A4.800-000

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

CITROËNA

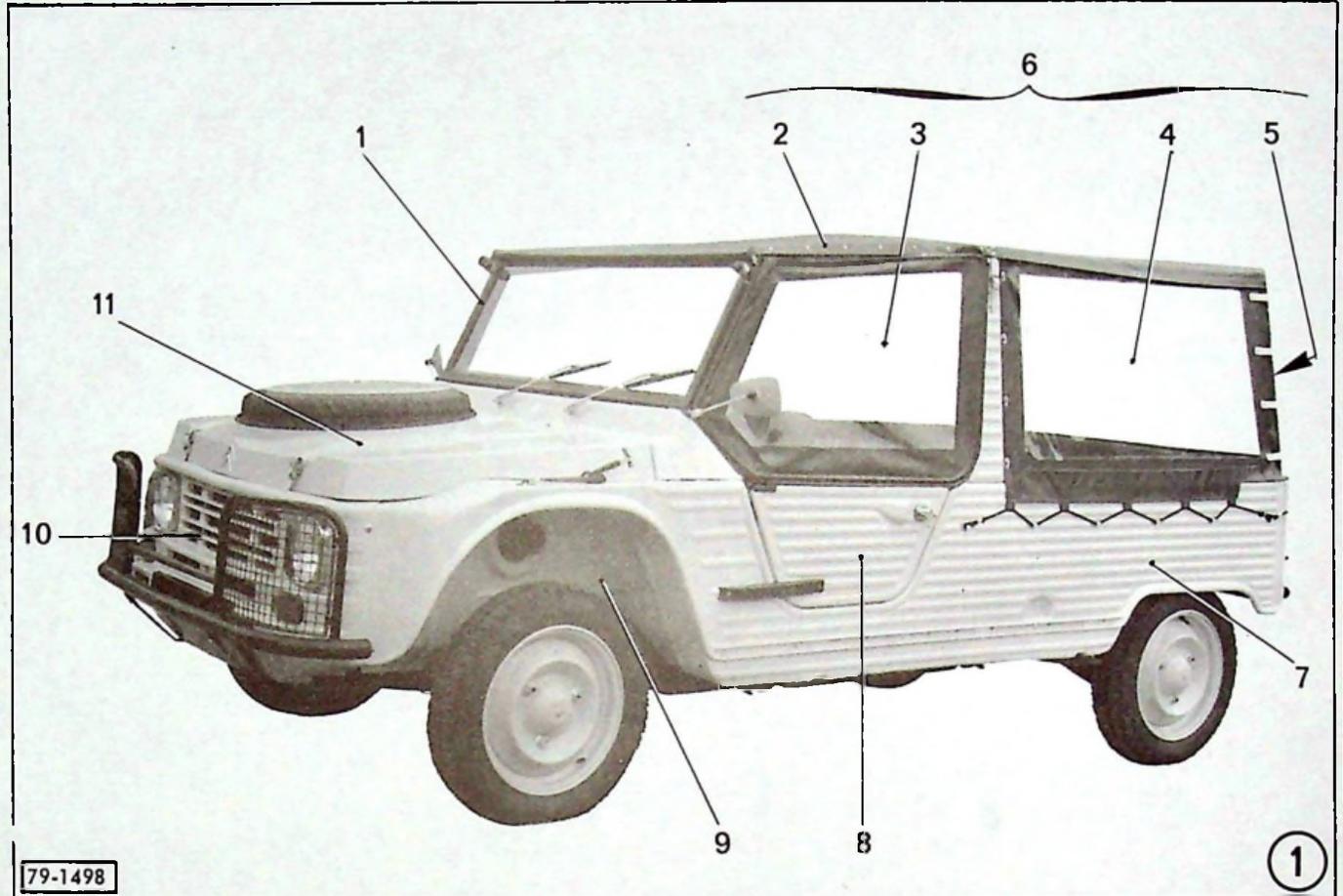
MÉHARI 4 X 4

REPÈRE :
Fig. ① et ②

DÉSIGNATION DE L'ÉLÉMENT

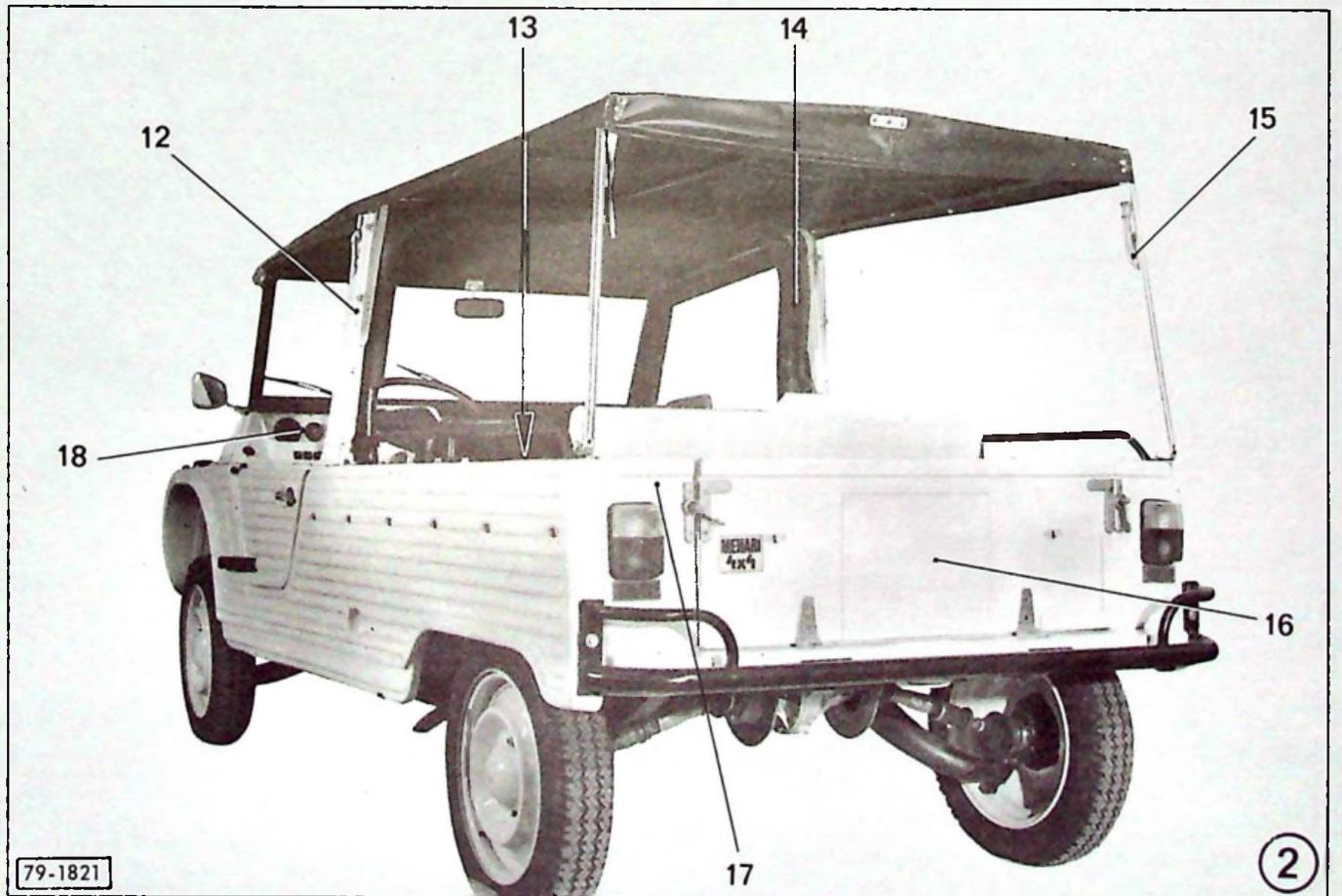
OPÉRATION
CORRESPONDANTE

1	Cadre de pare-brise	A4. 961-1
2	Capote supérieure	voir A4. 971-1
3	Glace de porte	voir A4. 971-1
4	Capote partie latérale	voir A4. 971-1
5	Capote partie arrière	voir A4. 971-1
6	Capotage	A4. 971-1
7	Panneau de côté	A4. 821-1
8	Porte latérale	A4. 841-1
9	Passage de roue avant	A4. 821-4
10	Habillage avant	A4. 852-1
11	Capot	
12	Pied milieu	voir A4. 971-1
13	Fond de caisse	A4. 831-1
14	Arceau de sécurité	voir A4. 971-1
15	Armature de capote	voir A4. 971-1
16	Hayon	voir A4. 823-1
17	Panneau arrière	A4. 823-1
18	Planche de bord	A4. 822-1



79-1498

1



79-1821

2

CITROËN^

MÉHARI 4 X 4

ÉLÉMENTS ABS

Op. n° A4. 800-00

1

RÉPARATION DES ÉLÉMENTS
EN PLASTIQUE ABS

RÉPARATION PAR COLLAGE

Il est possible de réparer par collage un élément déchiré ou cassé.

Dans tous les cas, il est indispensable de renforcer la partie détériorée en collant une contre-plaque à l'intérieur de l'élément détérioré.

La pose de ce renfort oblige souvent à déposer l'élément accidenté.

REMARQUES IMPORTANTES

Le méthyl-éthyl-cétone, utilisé pour la réparation de la carrosserie est un produit très volatil et inflammable à température ambiante.

Les petites quantités de produit nécessaires pour l'exécution des réparations courantes, permettent l'emploi du méthyl-éthyl-cétone dans un atelier, à condition de prendre les précautions suivantes :

- l'opérateur doit travailler avec des lunettes de protection,
- l'opérateur doit travailler dans un local aéré, loin de toute flamme (poste de soudure, interrupteur électrique pouvant provoquer des étincelles),
- interdiction de fumer dans le local,
- la quantité de liquide mise à la disposition de l'opérateur ne doit pas dépasser 10 cm³ (1 centilitre),
- le produit doit être utilisé dans un récipient en verre par très petites quantités (2 cm³ maximum).

RÉPARATION D'UNE DÉCHIRURE

Laver, puis nettoyer à l'alcool, la zone où le travail est à effectuer.

Souffler à l'air comprimé.

Préparer une contre-plaque **A** : fig. ①

Dans une plaque de plastique ABS, de la teinte du véhicule, découper une bande de 40 mm de largeur et de la longueur de la déchirure.

Ce renfort peut être en plusieurs morceaux, pour éviter des moulures, un autre élément ou l'armature.

Préparer des plaquettes en bois qui permettront de serrer correctement les morceaux à assembler.

A l'aide d'un pinceau de soie (Ne pas utiliser de pinceau en nylon, il se dissoudrait dans le solvant) enduire de méthyl-éthyl-cétone la face intérieure de l'élément et la contre-plaque.

Ce produit dissout superficiellement le plastique. Les deux faces à coller doivent être suffisamment détrempées pour devenir poisseuses.

Appliquer immédiatement la contre-plaque en bois de chaque côté de l'ensemble et maintenir en pression 15 minutes à l'aide de pinces serre-tôles.

Déposer les pinces et les plaquettes en bois.

Polir l'élément.

Trois cas peuvent se présenter :

- 1) Les deux bords de la déchirure sont jointifs : fig. ①
Poncer légèrement au papier abrasif n° 400 ou 600 mouillé à l'eau.
- 2) Un des deux bords est en retrait par rapport à l'autre, il faut le recharger :
Faire une pâte onctueuse et homogène en faisant dissoudre dans du méthyl-éthyl-cétone, des copeaux de plastique ABS obtenus en râpant un morceau d'élément de même couleur que le véhicule.
Charger la zone qui est en creux de façon à obtenir un léger relief (au séchage il se produit, un retrait dû à l'évaporation des solvants).
Laisser sécher quelques heures suivant l'épaisseur de charge.
Poncer avec de la toile émeri 00.
Imbiber un chiffon propre et non pelucheux, de méthyl-éthyl-cétone et le passer rapidement sur la zone poncée puis faire un lustrage à l'aide d'un abrasif léger pour obtenir le brillant d'origine.
- 3) Les bords de la déchirure sont légèrement écartés :
fig. ②
Faire un chanfrein à 45° sur chacun des bords et garnir ce sillon à l'aide d'une pâte préparée comme indiqué précédemment.
Laisser sécher 5 heures environ, puis polir.

RÉPARATION D'UN ÉLÉMENT PERCÉ

Il est possible de remplacer une petite partie d'un élément qui a été percé.

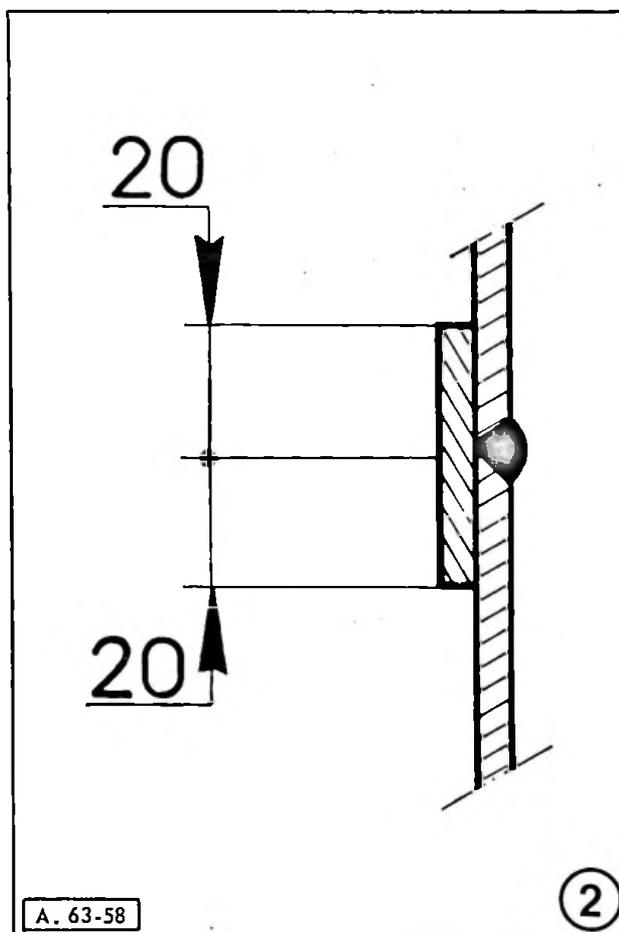
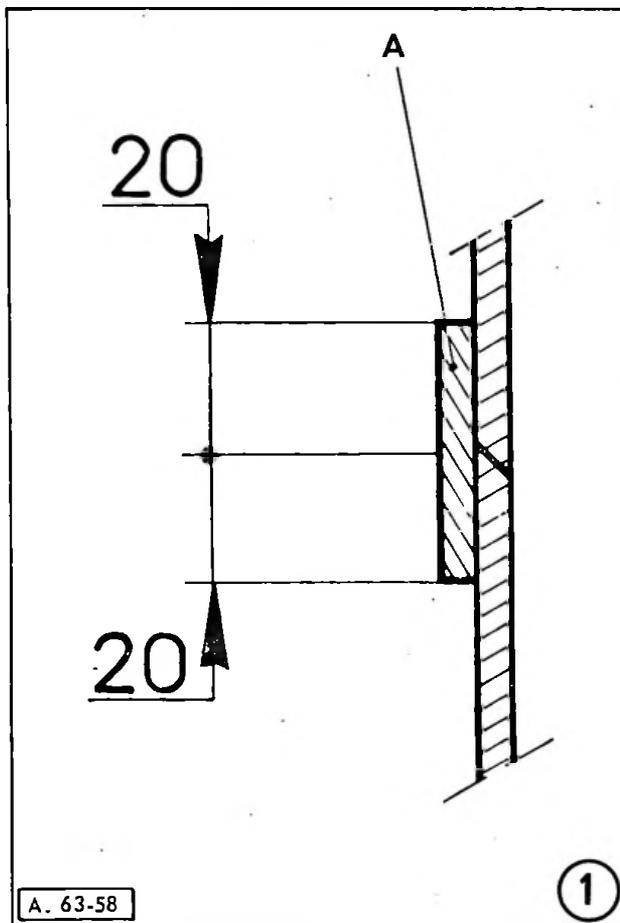
Laver et nettoyer la zone où le travail est à effectuer.

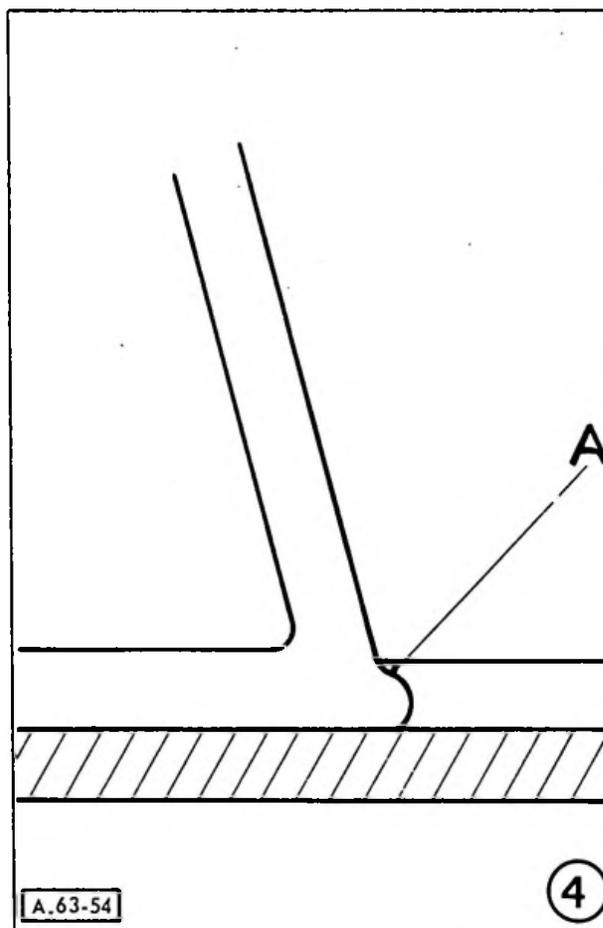
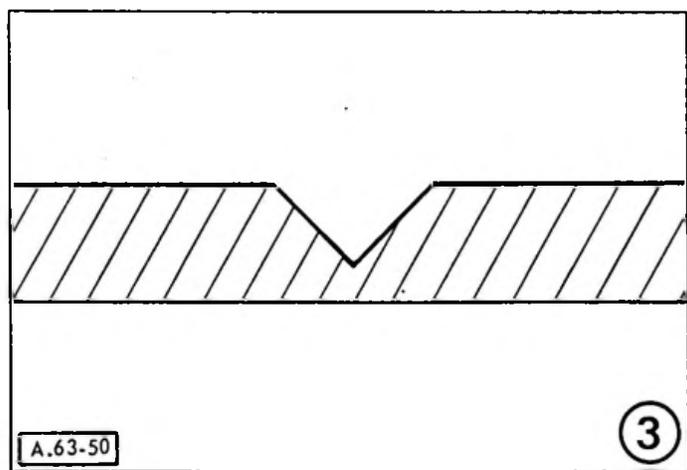
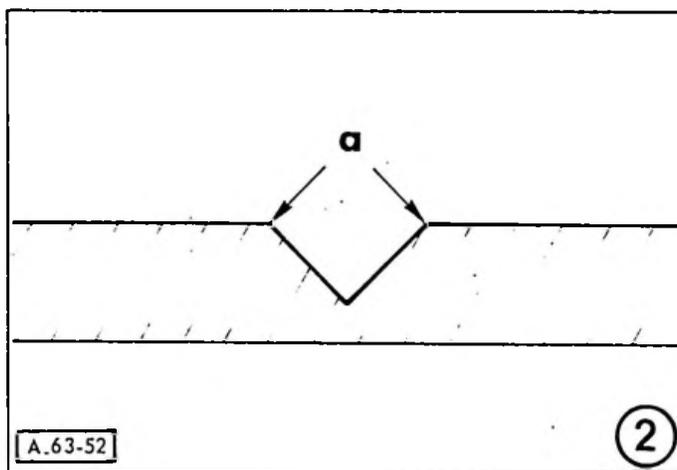
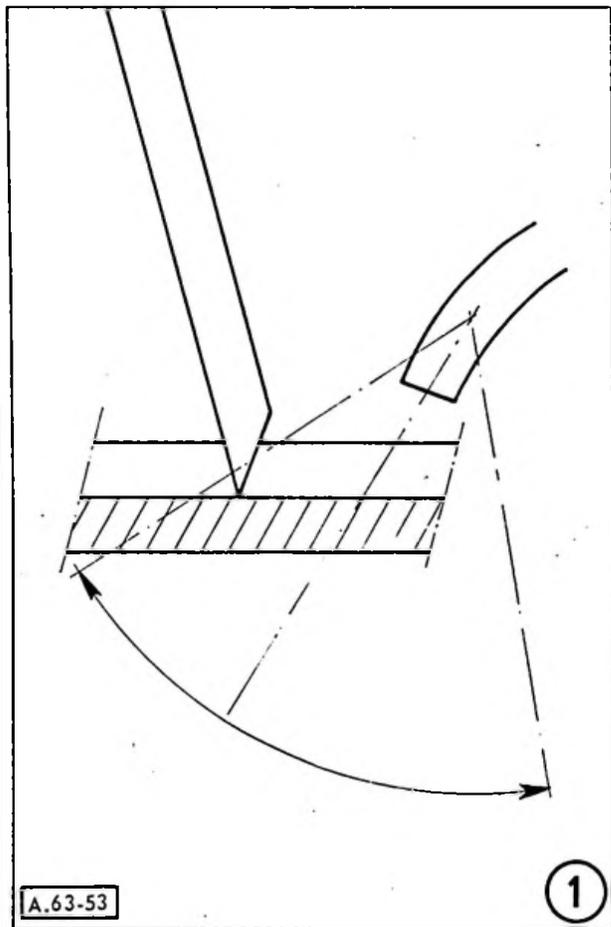
Découper la partie à remplacer de l'élément suivant une forme géométrique simple (un cercle, un carré), les lignes droites doivent être raccordées par des rayons.

Ajuster une pièce de même dimension et de même matière, dans la découpe. Faire un chanfrein à 45° sur le pourtour du trou et de la pièce.

Préparer des contre-plaques et les coller sur l'élément, puis mettre la pièce en place.

Garnir le sillon de pâte (comme indiqué précédemment).
Polir l'élément.





RÉPARATION PAR SOUDAGE

Il est préférable d'utiliser la soudure pour assembler « bout à bout » un élément plastique ABS déchiré ou cassé. La colle étant réservée à l'assemblage des contre-plaques.

MATÉRIEL UTILISÉ

- Appareil électrique "LEISTER-KOMBI" ayant une soufflerie incorporée dans la poignée avec résistance à rhéostat (20° à 600° C) et commutateur à six positions (1 et 5 donnant de l'air froid).
- Baguettes de soudure (à découper dans une plaque de plastique ABS).
- Colle, pour le collage des contre-plaques (utiliser, soit le méthyl-éthyl-cétone, soit une colle CIMACO).

CONNAISSANCES DE L'OPÉRATEUR

- Régénération de la couleur plastique :

Remarque : Ce traitement n'est applicable qu'aux déformations superficielles. Si des tensions se sont produites « à cœur » il devient impossible de régénérer la matière.

- Réaction du plastique à la chaleur :

Tenir le chalumeau à air chaud suivant l'axe de la rainure à une distance de 20 mm environ de la surface du plastique et en l'animant d'un mouvement de va et vient : **fig. ①**

- les flancs reprennent leur couleur d'origine;
- les flancs passent à un aspect brillant et leur couleur devient légèrement plus foncée que celle de la plaque;
- formation de petites bulles (a) aux arêtes : **fig. ②**
- si l'on continue le chauffage, la zone des bulles s'élargit et le plastique prend une couleur marron-noir.

Remarque : La température de soudage est idéale lorsque la rainure prend une couleur un peu plus foncée que la plaque (juste avant les bulles).

EXÉCUTION D'UNE SOUDURE

Dans une rainure en « V » : **fig. ③**

La baguette doit être tenue verticalement en la pressant dans la rainure, tandis que le chalumeau est présenté obliquement (45° environ) : **fig. ①**

Le bourrelet **A** qui se forme à la base de la soudure est l'indice d'une bonne soudure : **fig. ④**

En fin de soudure, laisser refroidir avant de couper la baguette.

Faire sauter le déchet du cordon et reprendre la soudure en sens inverse (avec un recouvrement du cordon de 10 mm environ).

RÉPARATION D'UNE DÉCHIRURE

Remettre en forme l'élément détérioré avant le soudage. Nettoyer et dégraisser la déchirure.

Chanfreiner les bords.

Coller les contre-plaques.

Agrafer les deux morceaux.

Faire une légère jetée de plâtre sur l'envers de toute la zone à souder.

Laisser sécher.

Appliquer ensuite une couche de plâtre de 20 mm.

Remarque : Ne pas manœuvrer le véhicule une fois le plâtre en place. L'adhérence de celui-ci sur le plastique est assez faible.

Préparer les bords de la déchirure (élimination des bavures de plâtre, chanfrein).

Souder les bords.

Polir et lustrer.

Retirer le plâtre.

LE POLISSAGE

Araser la soudure à l'aide d'un grattoir ou d'une lime. Surfacier (utiliser les papiers 240 - 400 - 600 mouillés à l'eau).

Polir et lustrer à l'aide de "RAVIVOR" (produit CIMACO qui peut être appliqué soit à la main, soit au lustreur électrique pour les grandes surfaces).

CITROËN^

MÉHARI 4 × 4

PANNEAU DE CÔTÉ

Op. n° A4. 821-1

1



REPLACEMENT D'UN PANNEAU DE CÔTÉ

OUTILLAGE SPÉCIAL

OUTIL VENDU

A : Pince à riveter

Référence : 2669-T.

OUTILS NON VENDUS

B : Gabarit de contreperçage du panneau de côté

Référence : MR. 630-83/3

C : Gabarit d'écartement du panneau de côté

Référence : MR. 630-83/10 bis

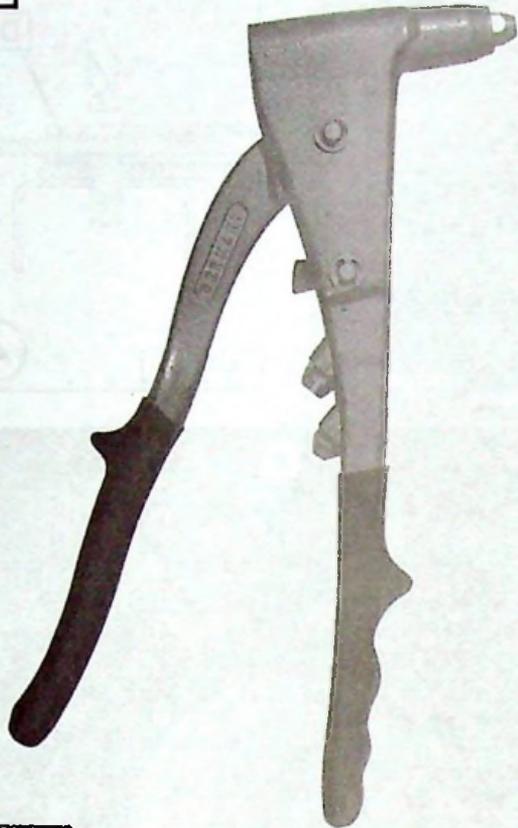
D : Gabarit d'écartement avant du fond de caisse

Référence : MR. 630-83/8 bis

E : Gabarit d'écartement arrière du fond de caisse

Référence : MR. 630-83/9 bis.

A



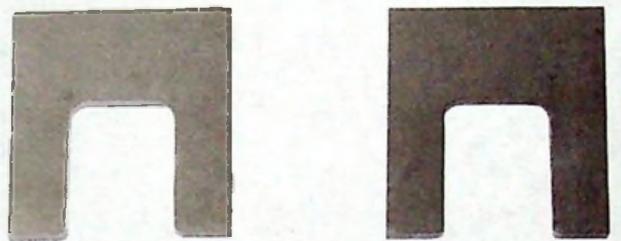
79-1757

B



79-1715

C



79-1714

D

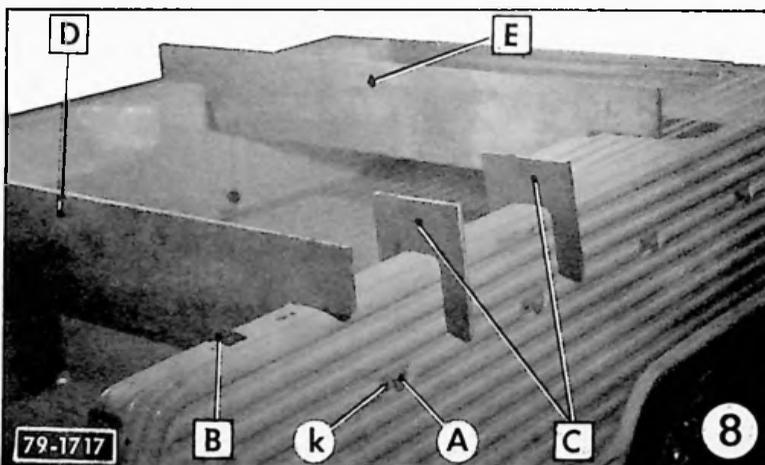
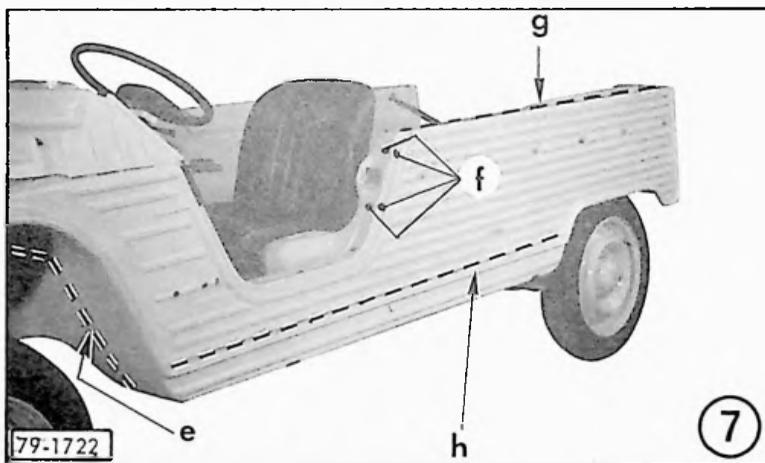
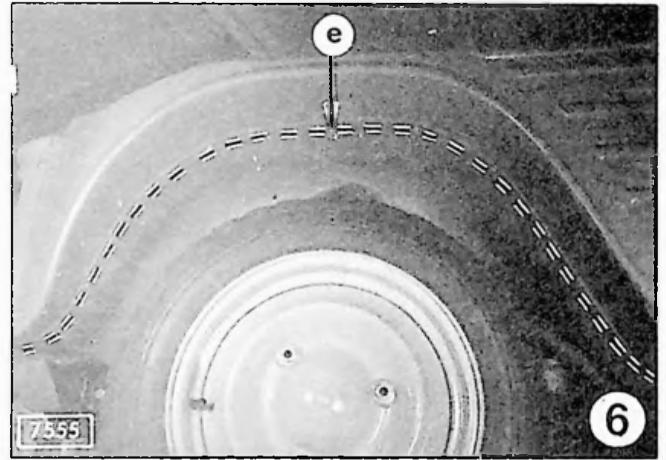
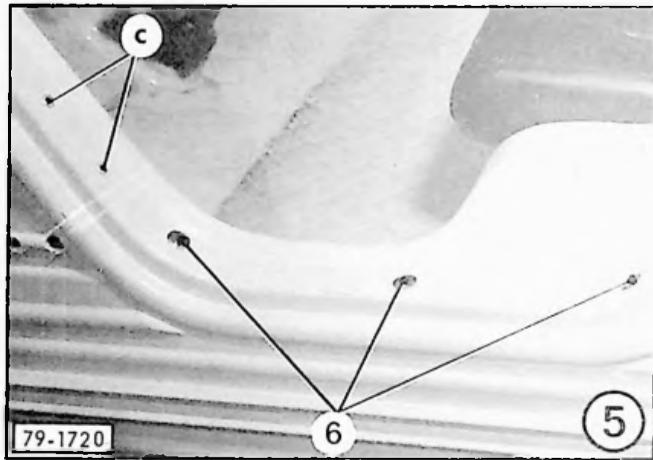
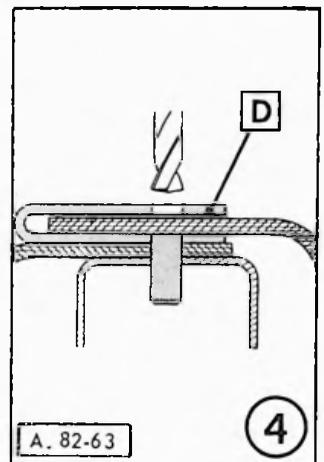
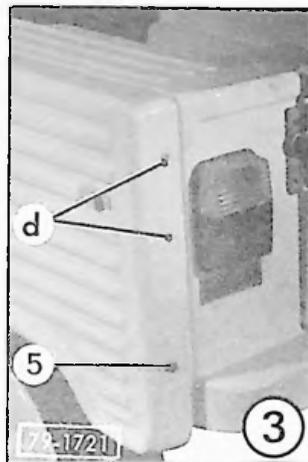
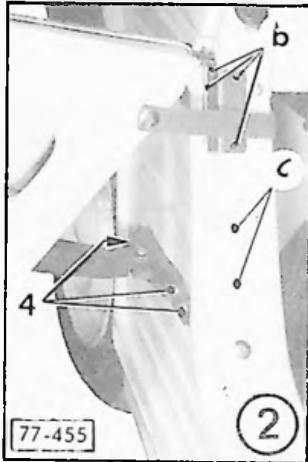
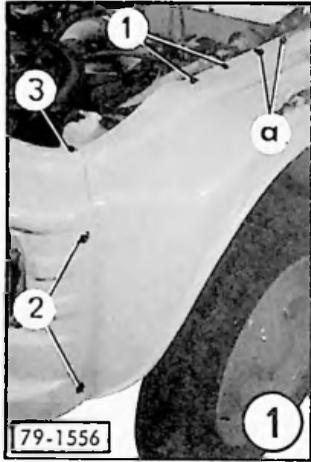


79-1713

E



79-1712



REEMPLACEMENT D'UN PANNEAU DE CÔTÉ

DEPOSE

Déposer :

- le capot moteur,
- la capote et son armature (voir Op. A4. 971-1),
- le pied milieu et l'arceau de sécurité,
- la portière (côté intéressé),
- les pare-chocs, avant et arrière,
- la barre de maintien.

Déposer : fig. ①, ② et ⑤

- les deux vis (1) de fixation du panneau de côté sur le châssis-cadre avant,
- les vis (2) et (3) de fixation de l'habillage avant sur le panneau de côté,
- les vis (4) de charnière inférieure,
- les trois vis à tête cruciforme (6) d'assemblage du panneau de côté sur le fond de caisse.

Percer à $\phi = 5$ mm et chasser à l'aide d'un poinçon :

- les deux rivets en « a » : fig. ①
- les quatre rivets en « b »,
- les deux rivets en « c » } : fig. ②
- les deux rivets en « d » : fig. ③
- la ligne de rivets en « e » : fig. ⑥ et ⑦
- la ligne de rivets « g »,
- la ligne de rivets « h » } : fig. ⑦
- les quatre rivets en « f »

Déposer le panneau de côté.

DESHABILLAGE

Percer à $\phi = 3,25$ mm et chasser à l'aide d'un poinçon :

- les rivets de la patte de fixation du capot,
- les rivets « k » de fixation des crochets A de maintien de la capote : fig. ⑧

POSE

Présenter le panneau de côté.

Percer les trous de rivets suivant la ligne « g » :

Pour cela :

- Positionner le fond de caisse sur le châssis-cadre à l'aide des gabarits **D** et **E**

Référence : MR. 630-83/8 bis et MR. 630-83/9 bis

- Placer le "téton" de centrage $\phi = 5$ mm de l'outil **B** : fig. ④ et ⑧

Référence : MR. 630-83/3

dans le trou existant, sur le fond de caisse et le châssis-cadre.

- Positionner le panneau de côté sur le fond de caisse à l'aide des gabarits **C** : fig. ⑧

Référence : MR. 630-83/10 bis.

- Amorcer le trou à $\phi = 5$ mm à l'aide d'un foret.

- Déposer l'outil **B**

- Terminer le perçage en soulevant légèrement le bord du panneau de côté afin d'éviter de percer le fond de caisse lors du débouchage du foret.

- Placer l'outil **B** dans le trou de rivet suivant.

- Positionner le panneau de côté à l'aide d'une broche dans le trou effectué précédemment.

- Amorcer le trou de rivet, déposer l'outil **B** et percer.

- Procéder de la même manière pour les autres trous en déplaçant la broche et les gabarits **C** au fur et à mesure de l'avancement du travail.

Suivant le même procédé :

- a) En utilisant l'outil **B** comportant un "téton" de centrage $\phi = 5$ mm, percer :

- les deux trous de rivets « a » sur l'aile du panneau de côté : fig. ①

- les deux trous de rivets « d » : fig. ③

- b) En utilisant l'outil **B** comportant un "téton" de centrage $\phi = 8$ mm, percer :

- les trois trous des vis (6) de fixation du panneau de côté sur le fond de caisse à l'emplacement du passage de porte : fig. ⑤

- le trou de fixation (5) pour le pare-chocs : fig. ③

- les deux trous de fixation de pied milieu,

- les quatre trous de fixation de la barre de maintien.

Poser : fig. ① et ④

- les trois vis (1) de fixation du panneau de côté sur le fond de caisse,
- les vis (3) et (4) de fixation de l'habillage avant sur l'avant du panneau de côté,
- les vis (2) de fixation du panneau de côté sur le châssis-cadre avant.

A l'aide de la pince à riveter [A] :

Référence : 2669-T.

Poser :

- les rivets « POP » de $\phi = 4,8$ mm dans les trous percés aux paragraphes précédents,
- les rivets de fixation du panneau de côté sur le passage de roue (voir Op. A4. 821-4).

NOTA : Sur chacun des deux rivets « b » sur l'aile du panneau de côté, monter une rondelle de $\phi = 5$ mm.

épaisseur = 1 mm : fig. ④

Il faudra également monter une rondelle sur les rivets « a » :

fig. ②

Contrepercer à l'aide d'un foret $\phi = 5$ mm les trous pour rivets « POP » suivant la ligne « d » maintenant le panneau de côté sur la barre de liaison des châssis-cadre avant et arrière : fig. ⑤

Poser les rivets.

A l'aide d'un foret $\phi = 3,25$ mm, percer les trous « c » du renfort de gâche sur le panneau de côté : fig. ⑤

Poser les rivets.

HABILLAGE

Percer à l'aide d'un foret $\phi = 3,25$ mm, les trous pour rivet :

- la patte de fixation du capot,
- les crochets de capotage.

Poser la porte : fig. ③ et ⑥

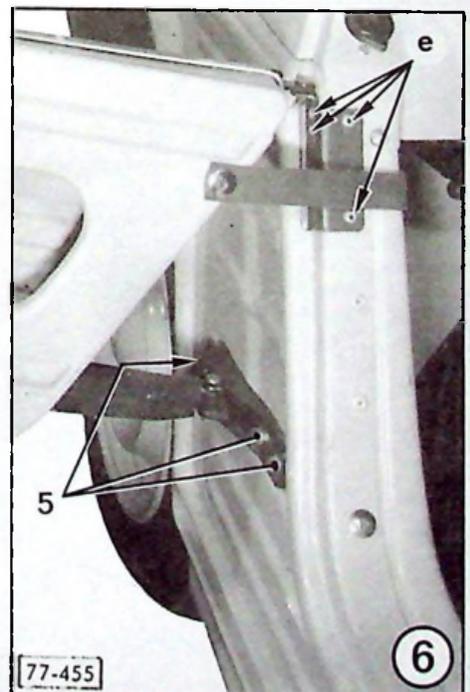
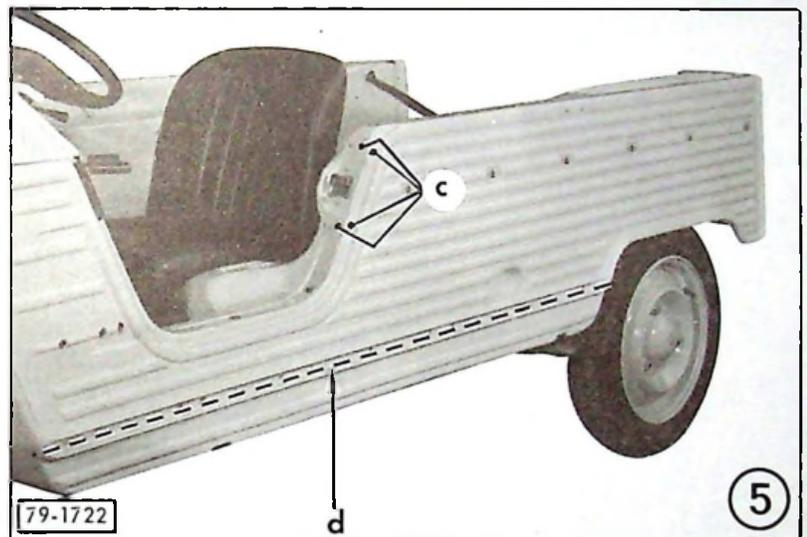
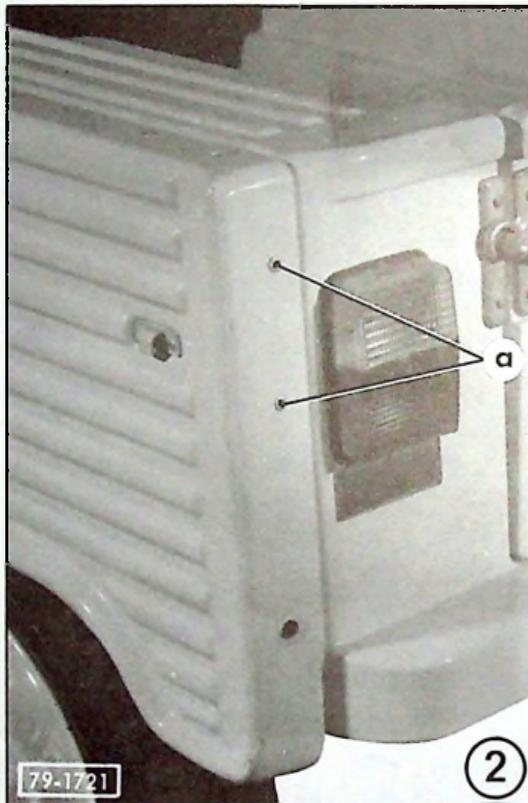
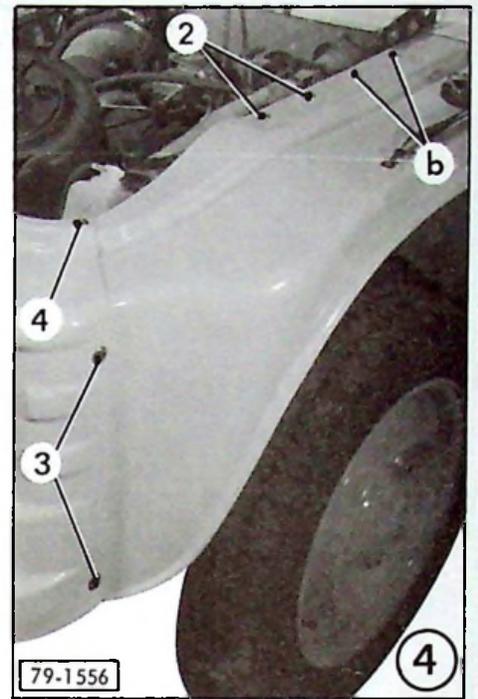
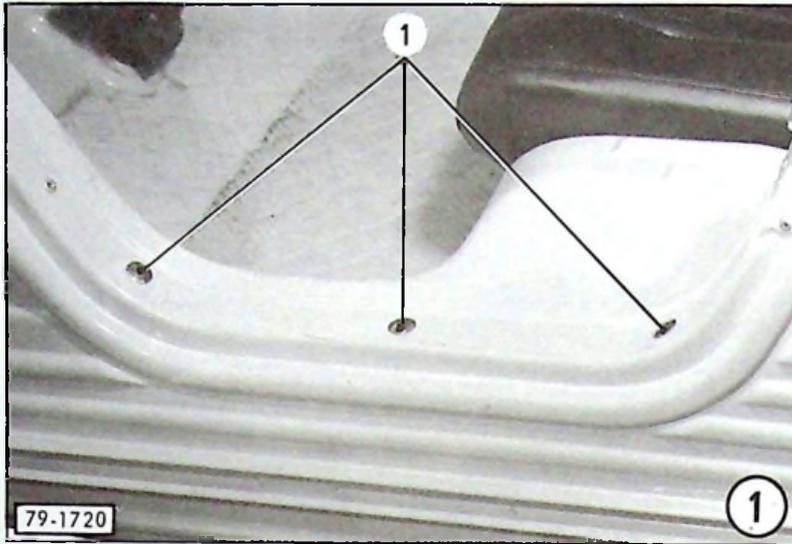
- Percer les trous $\phi = 8$ mm de fixation de la charnière inférieure.
- Fixer la charnière inférieure à l'aide des trois vis (5).
- Positionner la porte dans son encadrement.
- Percer à $\phi = 3,25$ mm les trous de fixation de la charnière supérieure.

A l'aide de la pince à riveter [A] ,

poser les rivets « POP » $\phi = 3$ mm en « e ».

Monter :

- le pied milieu et l'arceau de sécurité,
- l'armature de capote et la capote (voir Op. A4. 971-1),
- le capot moteur,
- les pare-chocs avant et arrière,
- la barre de maintien.



CITROËN[^]

PASSAGE DE ROUE AVANT

Op. n° A4. 821-4

1

MÉHARI 4 × 4

REPLACEMENT D'UN PASSAGE
DE ROUE AVANT

OUTILLAGE SPÉCIAL

OUTIL VENDU

A : Pince à riveter

Référence : 2669-T.

REPLACEMENT D'UN PASSAGE DE ROUE AVANT

DEPOSE

Déposer :

- le capot,
 - le cric (*côté droit*),
 - la manivelle,
 - le bidon de lave-glace
- } (*côté gauche*)
- le collier caoutchouc **D** qui maintient la gaine d'aération et le faisceau avant : **fig. ①**

Percer les rivets « POP » placés sur la ligne « a » à l'aide d'un foret de $\phi = 3,25$ mm : **fig. ④**

Déposer la vis (1) : **fig. ②**

Dégager le passage de roue de sa butée caoutchouc **E** : **fig. ②** (*côté gauche*)
ou de ses butées caoutchouc **F** : **fig. ③** (*côté droit*)

Déposer le passage de roue.

DESHABILLAGE

Déposer : **fig. ①***Sur le passage de roue gauche :*

- les pattes **B** de fixation de la manivelle,
- le support **C** du réservoir de lave-glace.

Sur le passage de roue droit :

- la sangle de maintien du cric.

HABILLAGE

Présenter sur le passage de roue gauche, la manivelle avec ses pattes de fixation **B** : **fig. ①**Tracer et percer les trous de fixation des pattes $\phi = 3,25$ mm.Poser et fixer les pattes à l'aide de rivets « POP » $\phi = 3$ mm avec la pince à riveter **A**

Référence : 2669-T.

ATTENTION : Pour éviter l'éclatement du plastique lors du rivetage, il faut placer une rondelle de $\phi = 3$ mm sur le rivet du côté opposé à la tête de celui-ci.

POSE

Engager le passage de roue entre ses butées caoutchouc :

- **E** (*côté gauche*) : **fig. ②**
- **F** (*côté droit*) : **fig. ③**

le positionner de façon que le bord extérieur du passage de roue soit en contact avec l'empreinte « b » faite dans le panneau de côté : **fig. ④**

Tout en le maintenant en place, contrepercer les trous de fixation du passage de roue ($\phi = 3,25$ mm)

(Déposer la roue, si nécessaire)

Poser les rivets « POP » $\phi = 3$ mm en plaçant du côté opposé à la tête de chacun d'eux une rondelle de $\phi = 3$ mm pour éviter l'éclatement du plastique lors du rivetage (pince à riveter **A**)

Fixer le support **C** de réservoir de lave-glace : **fig. ①**
à l'aide de rivets « POP » $\phi = 3$ mm avec la pince à riveter **A**

Placer du côté opposé à la tête de chacun des rivets, une rondelle de $\phi = 3$ mm pour éviter l'éclatement du plastique lors du rivetage.

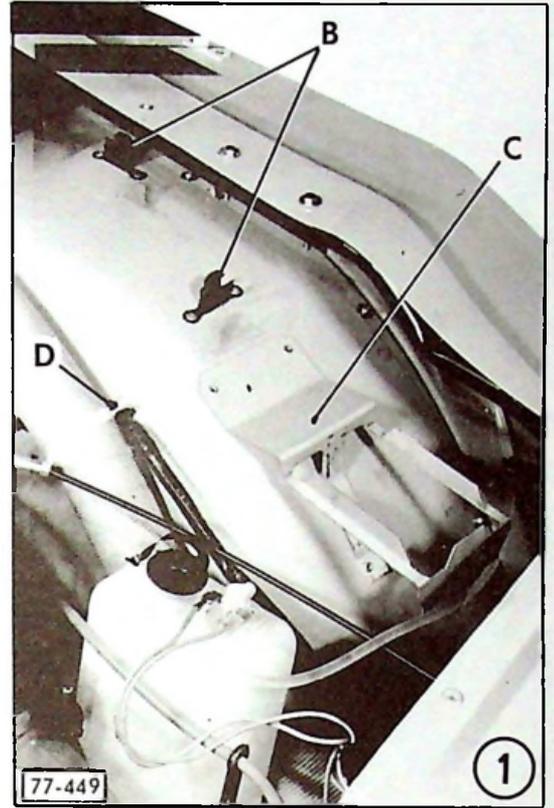
Poser :

- le cric (*côté droit*),
 - la manivelle,
 - le bidon de lave-glace
- } (*côté gauche*)
- le collier de caoutchouc **D** de maintien de la gaine d'aération et du faisceau avant,
 - le capot.

A

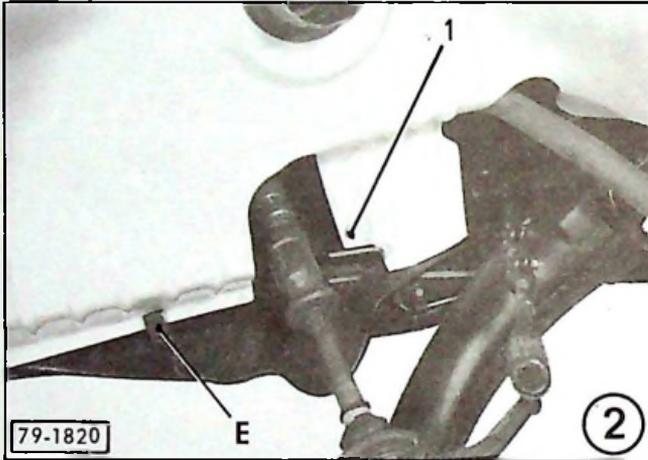


79-1757



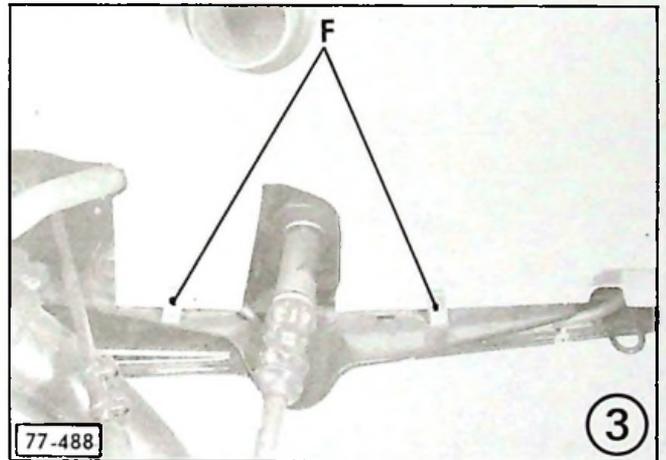
77-449

1



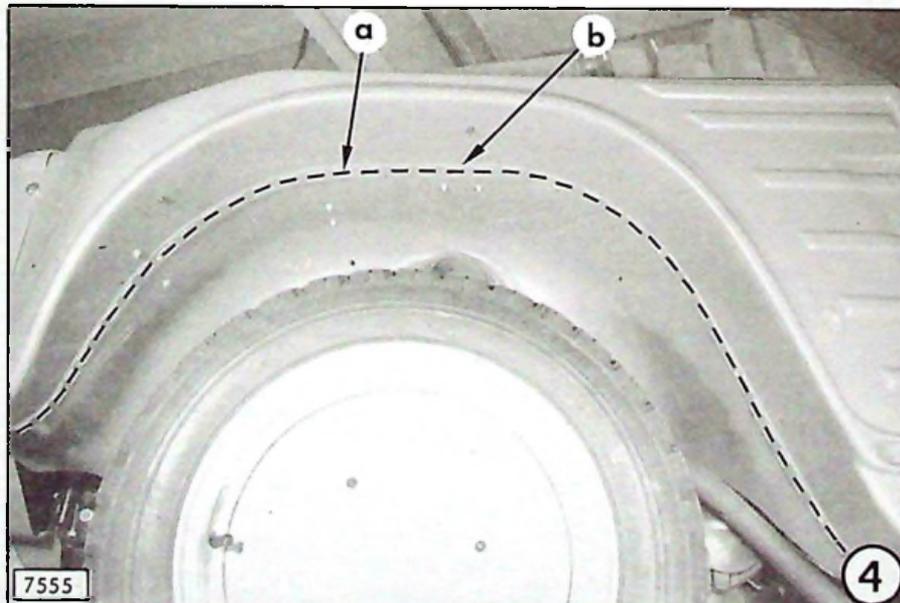
79-1820

2



77-488

3



7555

4

CITROËN[^]

MÉHARI 4 × 4

PLANCHE DE BORD

Op. n° A4. 822-1

1



REPLACEMENT D'UNE PLANCHE DE BORD

OUTILLAGE SPÉCIAL

OUTIL VENDU

A : Pince à riveter

Référence : 2669-T.

REEMPLACEMENT D'UNE PLANCHE DE BORD

DEPOSE

Déposer :

- le capot moteur,
 - la capote (*partiellement*),
 - l'armature de capote avant,
 - les rétroviseurs extérieurs,
 - les porte-balais d'essuie-glace,
 - l'ensemble pare-brise-cadre (*voir Op. A4. 961-1*).
- Déposer le support de cadre de pare-brise **C** sur le châssis-cadre avant par les vis (3) et (4) : **fig. ②**
- Déposer le tableau de bord par les vis (7) : **fig. ②**
- Déconnecter les différents fils d'alimentation du tableau de bord.

Désaccoupler :

- le tuyau de dégivrage de la buse,
 - les deux conduits souples d'aérateurs.
- Déposer le cache volant par les vis (6).

Déposer : fig. ① et ②

- les vis (2),
 - la vis (1) (d'essuie-glace)
 - la vis (8),
 - la vis (5).
- } (de chaque côté)
- Dégager la planche de bord.

DESHABILLAGE

Déposer : fig. ②

- le compteur d'heures **F**,
- les interrupteurs **E**,
- les deux aérateurs,
- le cendrier,
- les lave-glaces.

A l'aide d'un foret $\phi = 3,75$ mm, percer :

- les rivets « a » des pattes **B** d'accrochage de capot :

fig. ①

- les rivets « b » des gâches d'accrochage **D** : **fig. ②**

HABILLAGE

Poser : fig. ②

- les lave-glaces,
- le cendrier,
- les deux aérateurs,
- les interrupteurs **E**,
- le compteur d'heures **F**.

A l'aide d'un foret $\phi = 3,25$ mm, percer les trous :

- des pattes **B** d'accrochage de capot,
 - des gâches d'accrochage **D**.
- Fixer ces éléments à l'aide de rivets « POP » $\phi = 3$ mm avec l'outil **A**

Référence : 2669-T.

POSE

Présenter la planche de bord sur le véhicule.

Ajuster à l'aide d'une râpe ou d'une disqueuse la base de la planche de bord si celle-ci n'est pas parallèle au plan des panneaux de côté.

Monter :

- les vis (2),
 - la vis (1)
 - la vis (8),
 - la vis (5).
- } (de chaque côté)

Accoupler :

- le tuyau de dégivrage, à la buse,
- les deux conduits souples, aux aérateurs.

Connecter :

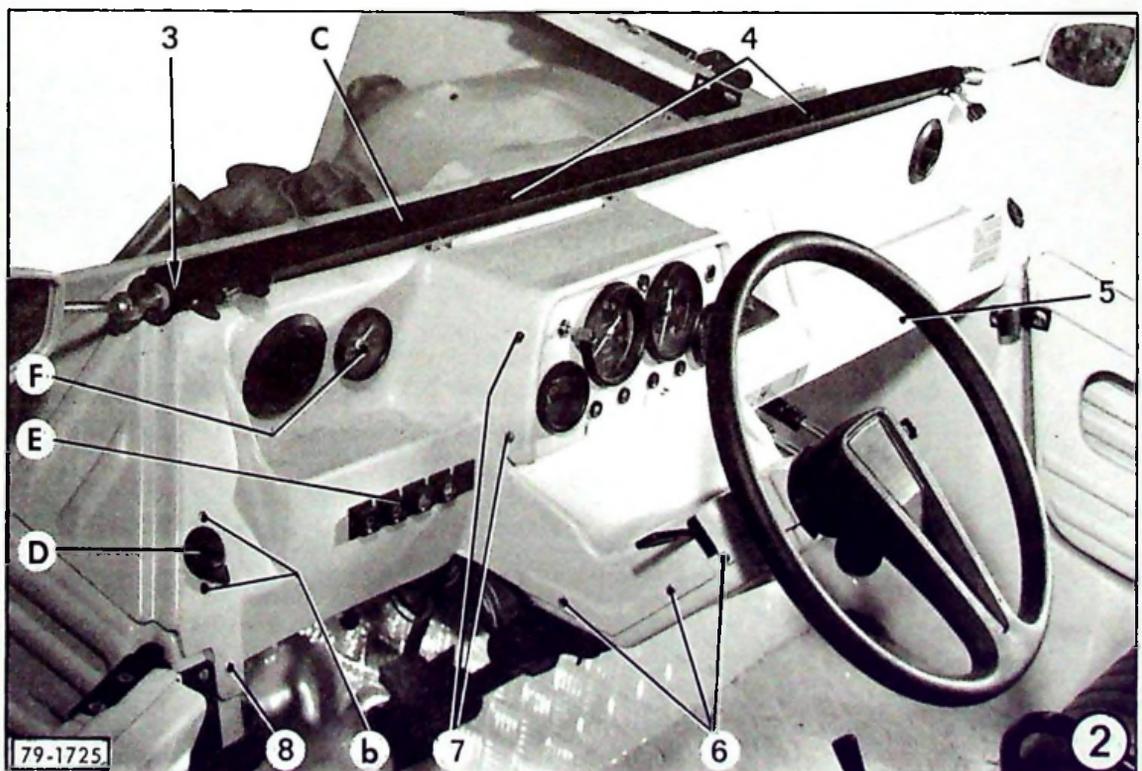
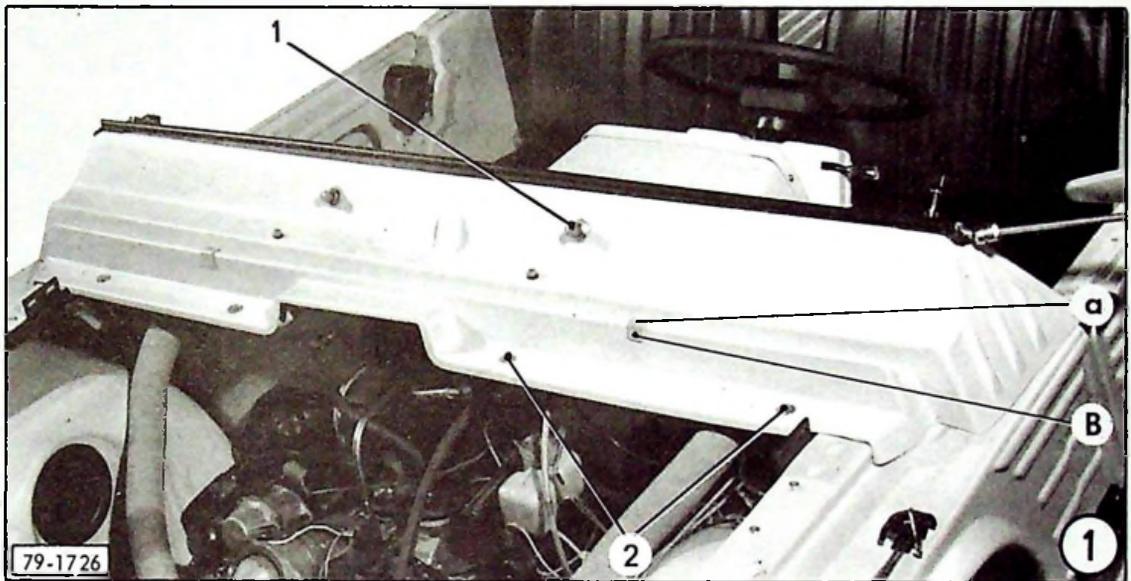
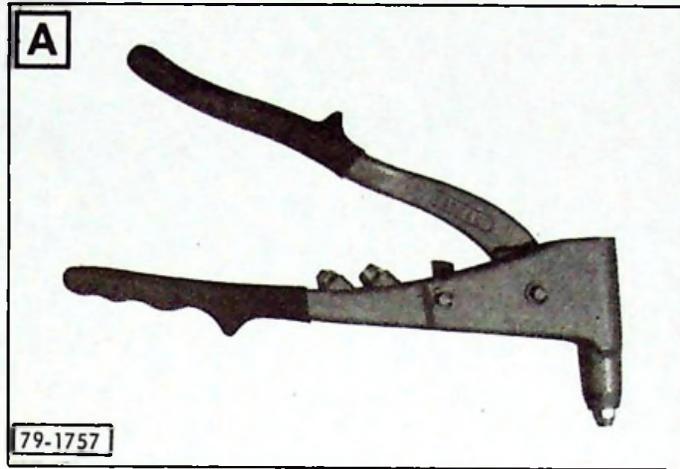
- les différents fils d'alimentation, au tableau de bord.

Poser : fig. ②

- le tableau de bord par les vis (7),
- le cache volant par les vis (6),
- le support de cadre de pare-brise **C** sur le châssis-cadre avant par les vis (3) et (4),

Monter :

- l'ensemble pare-brise-cadre (*voir Op. A4. 961-1*),
- les porte-balais d'essuie-glace,
- les rétroviseurs extérieurs,
- l'armature de capote avant,
- la capote (*partiellement*)
- le capot moteur.



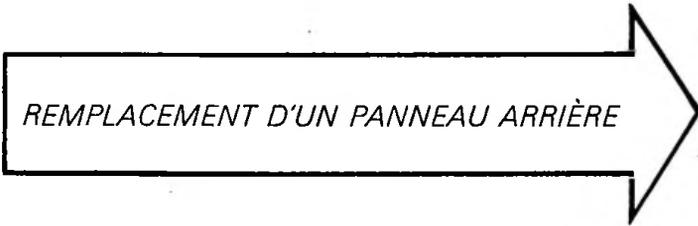
CITROËN[^]

PANNEAU ARRIÈRE

Op. n° A4. 823-1

1

MÉHARI 4 × 4



REPLACEMENT D'UN PANNEAU ARRIÈRE

2

Op. n° A4. 823-1

REPLACEMENT D'UN PANNEAU ARRIÈRE

CITROËN[^]

MÉHARI 4 X 4

OUTILLAGE SPÉCIAL

OUTIL VENDU

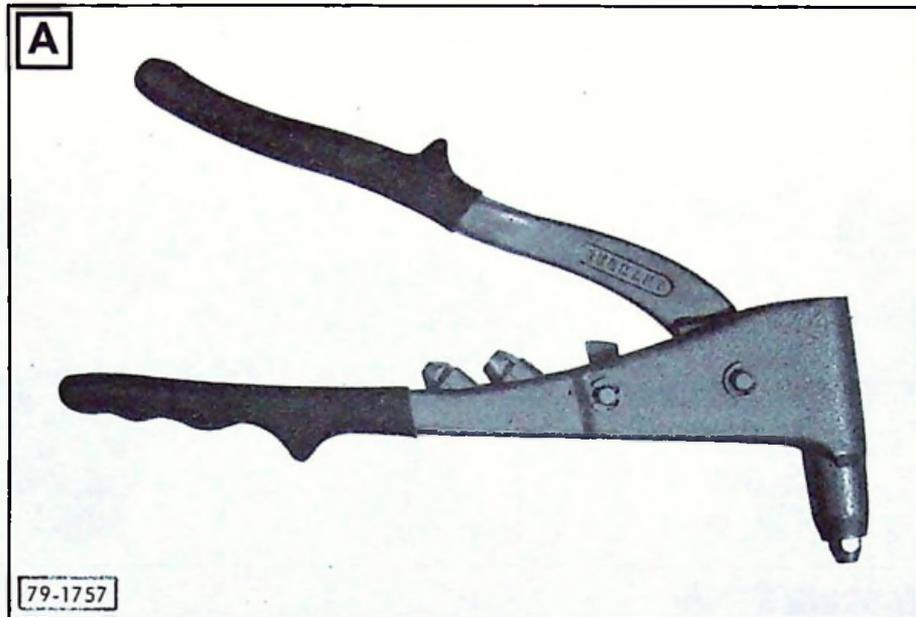
A : Pince à riveter

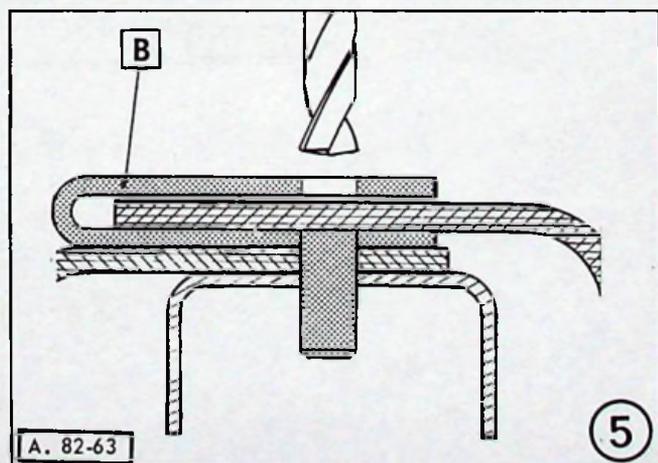
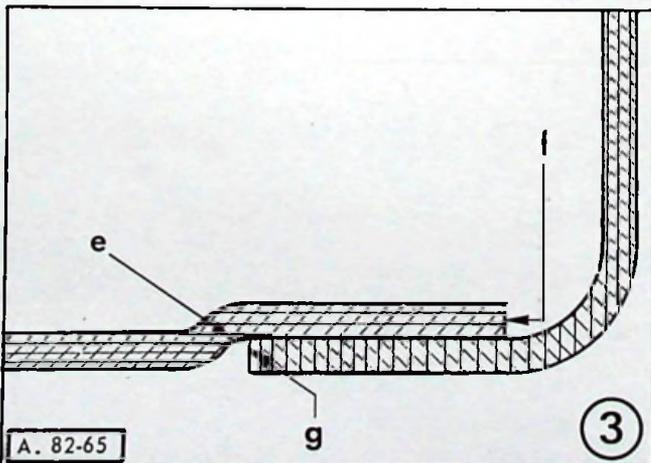
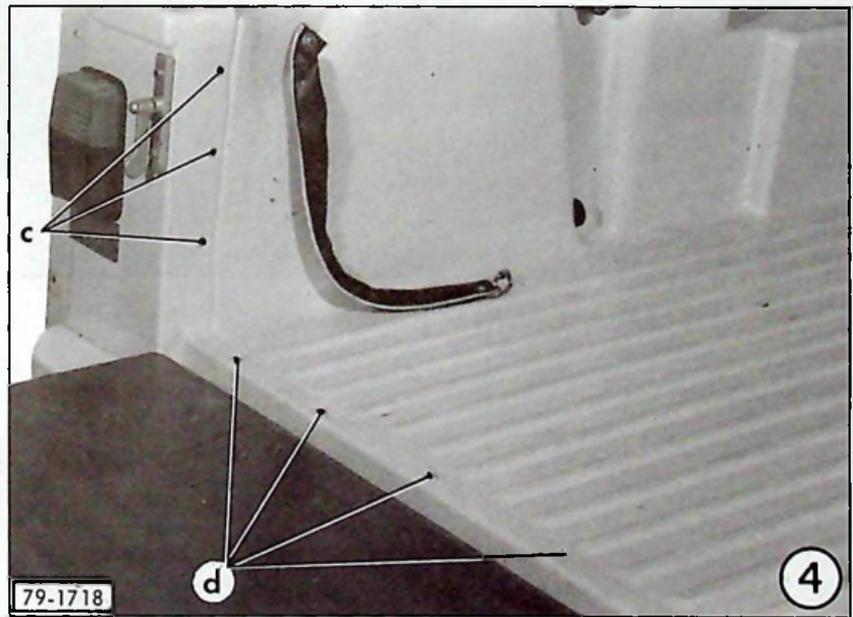
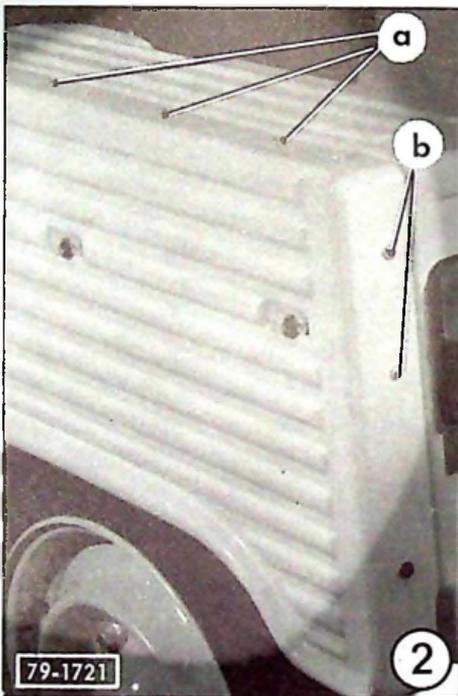
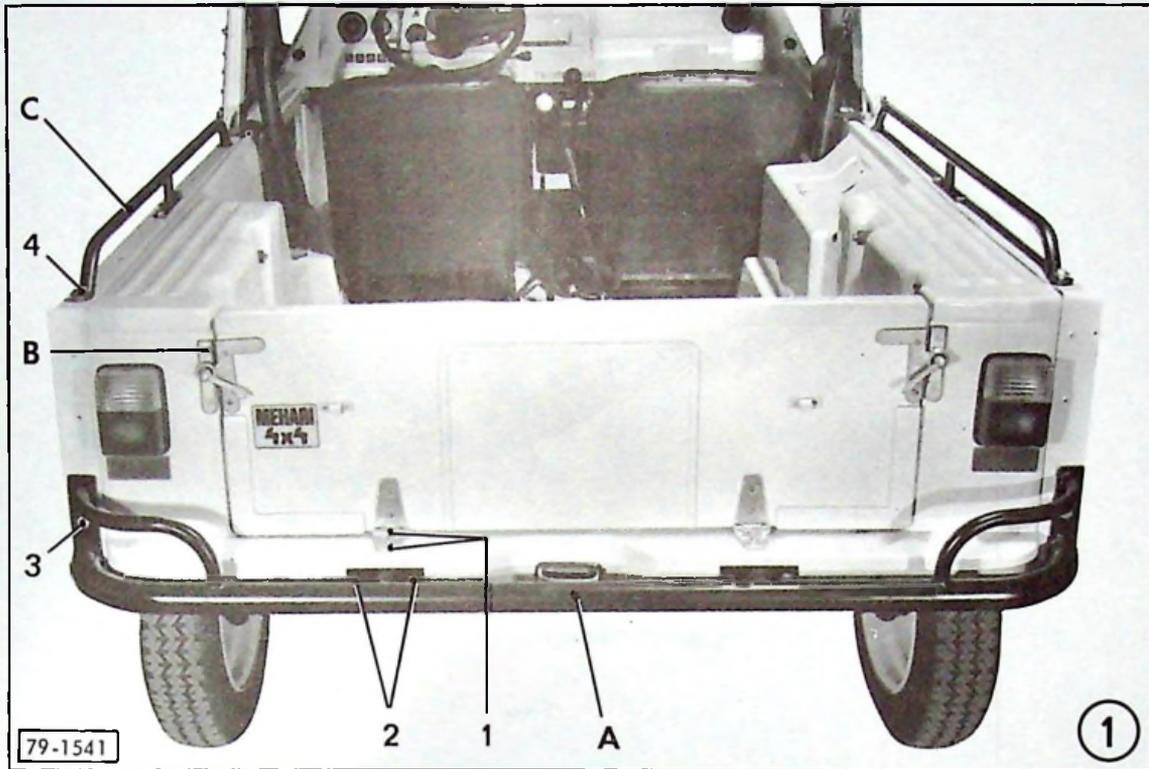
Référence : 2669-T.

OUTIL NON VENDU

B : Gabarit de contreperçage

Référence : MR. 630-83/3





REEMPLACEMENT D'UN PANNEAU ARRIÈRE

DEPOSE

Déposer : fig. ①

- la capote et son armature (voir Op. A4. 971-1),
- les barres de maintien **C**,
- le pare-chocs arrière **A** (vis (2) et (3) et *symétriquement*),
- le hayon arrière (vis (1) de *chaque côté*).

Déconnecter les fils d'alimentation des feux arrière et d'éclairage de la plaque de police.

Percer à $\phi = 5$ mm et chasser à l'aide d'un poinçon :

- a) les trois premiers rivets « a » en partant de l'arrière sur la partie supérieure du panneau de côté (de *chaque côté*) : **fig. ②**
- b) les deux rivets « b » de fixation du panneau de côté sur le panneau arrière (de *chaque côté*) : **fig. ②**
- c) les rivets « c » et « d » de fixation du panneau arrière sur le fond de caisse (de *chaque côté*) : **fig. ④**

Ecarter le panneau de côté du fond de caisse (de *chaque côté*).

Déposer le panneau arrière.

Déposer : (de *chaque côté*)

- les feux arrière,
- l'éclairer de plaque de police,
- les catadioptrés,
- les fermetures **B** de hayon arrière.

POSE

Présenter le panneau arrière sur le véhicule : **fig. ③**

Vérifier que les panneaux de côté s'emboîtent sur le panneau arrière. Le bord « g » du panneau de côté doit venir toucher le fond de l'emboîtement « e » du panneau arrière, sinon, retoucher les bords « f » du panneau arrière à l'aide d'une rape ou d'une disqueuse.

Percer à $\phi = 5$ mm sur le panneau arrière :

- a) les trous des rivets « c » et « d » (de *chaque côté*) en correspondance avec ceux existant sur le fond de caisse : **fig. ④**

Pour ces différents perçages procéder comme indiqué ci-dessous :

- Placer le « téton » $\phi = 5$ mm de l'outil **B**

Référence : MR. 630-83/3

dans un des trous existant sur le fond de caisse et sur le châssis-cadre.

- Amorcer le trou $\phi = 5$ mm à l'aide d'un foret affûté à plat.

- Déposer l'outil **B**

- Terminer le perçage en soulevant légèrement le bord afin d'éviter de percer le fond de caisse lors du débouchage du foret.

- Placer l'outil **B** dans le trou du rivet suivant.

- Positionner le panneau arrière à l'aide d'une broche placée dans le trou effectué précédemment.

- Amorcer le trou du rivet, déposer l'outil **B** et percer

- Procéder de la même manière pour les trous des rivets suivants en déplaçant la broche au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

A l'aide d'une pince à riveter **A**

Référence : 2669-T.

Poser les rivets "POP" de $\phi = 4,8$ mm en :

- a) « c » et « d » fixation du panneau arrière sur le fond de caisse : **fig. ④**
- b) « b » fixation du panneau de côté sur le panneau arrière (de *chaque côté*) : **fig. ②**
- c) « a » fixation supérieure du panneau de côté sur le fond de caisse (de *chaque côté*) : **fig. ②**

Contrepercer (de *chaque côté*) : **fig. ①**

- l'emplacement des vis (2), (3) et (4).

Poser le hayon arrière.

Mettre en place le hayon arrière muni de ses charnières. Contrepercer les trous des charnières sur le panneau arrière.

Poser les vis (1) (de *chaque côté*).

Monter (de *chaque côté*)

- les fermetures **B** de hayon arrière,
- les catadioptrés,
- les feux arrière,
- l'éclairer de plaque de police.

Connecter les feux d'alimentation des feux arrière et d'éclairage de la plaque de police.

Poser :

- le pare-chocs arrière **A** (vis (2) et (3) de *chaque côté*),
- la barre de maintien **C** (de *chaque côté*),
- l'armature de capote et la capote (voir Op. A4. 971-1).

CITROËN^

MÉHARI 4 x 4

FOND DE CAISSE

Op. n° A4. 831-1

1



REMPLACEMENT D'UN FOND DE CAISSE

2

Op. n° A4. 831-1

REPLACEMENT D'UN FOND DE CAISSE

CITROËNA

MÉHARI 4 X 4

OUTILLAGE SPÉCIAL

OUTIL VENDU

A : Pince à riveter

Référence : 2669-T.

OUTILS NON VENDUS

B : Gabarit de contreperçage

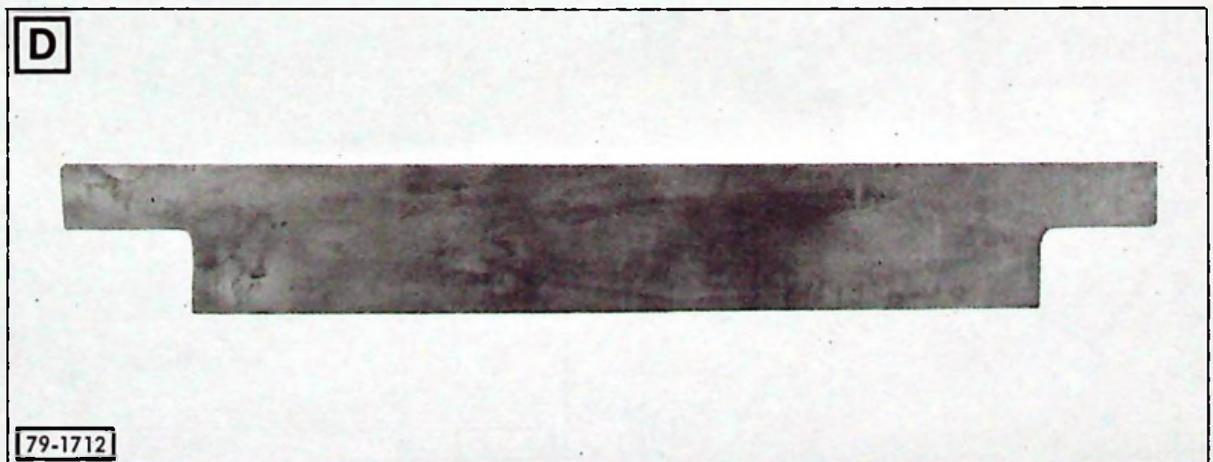
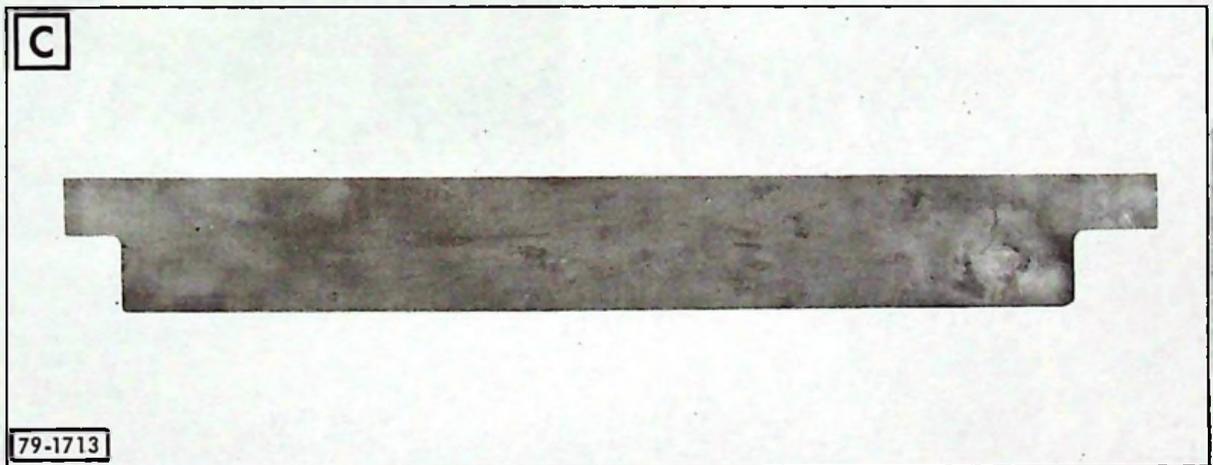
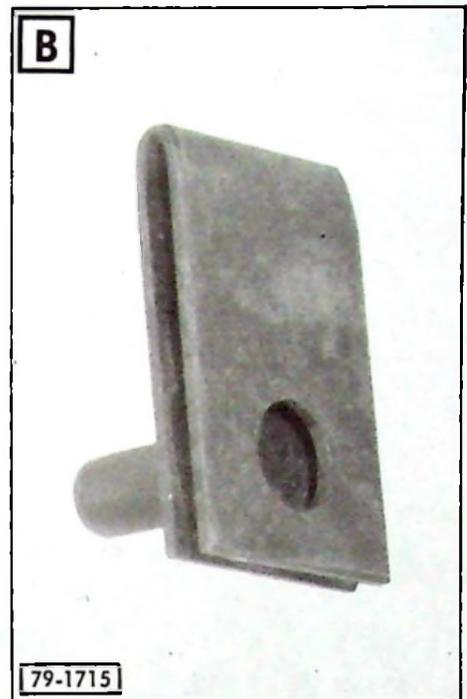
Référence : MR. 630-83/3

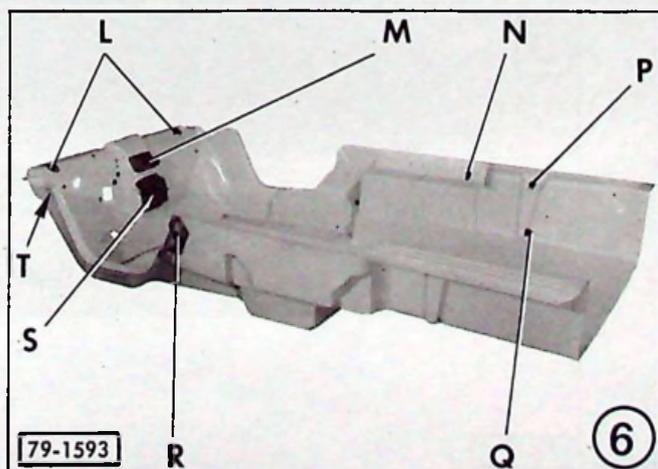
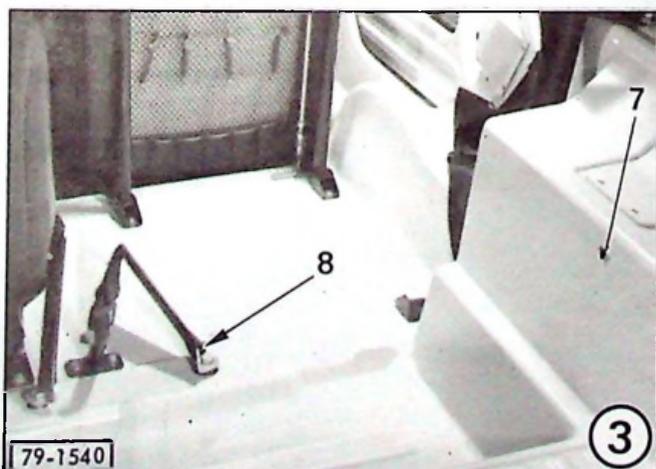
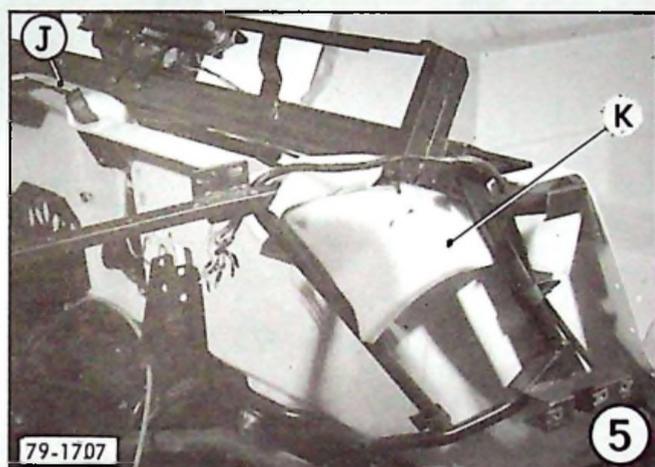
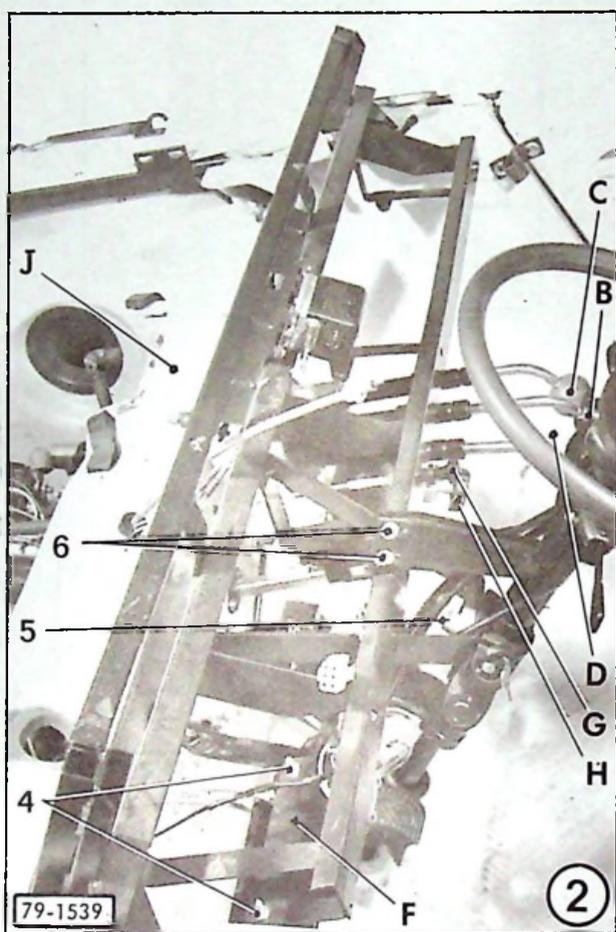
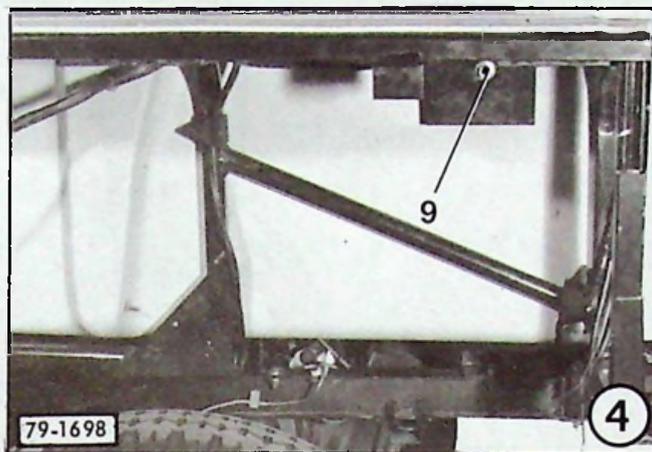
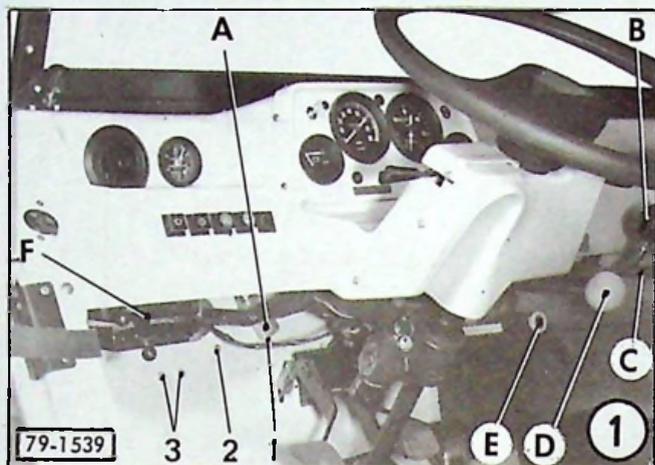
C : Gabarit d'écartement avant de fond de caisse

Référence : MR. 630-83/8 bis.

D : Gabarit d'écartement arrière de fond de caisse

Référence : MR. 630-83/9 bis.





REPLACEMENT D'UN FOND DE CAISSE

DÉPOSE

Déposer :

- les capotes (*voir Op. A4. 971-1*),
- l'armature des capotes (*voir Op. A4. 971-1*),
- l'encadrement et la glace de pare-brise, (*voir Op. A4. 961-1*)
- la planche de bord (*voir Op. A4. 822-1*),
- les deux sièges avant,
- la banquette arrière,
- les ceintures de sécurité,
- l'arceau de sécurité.

Déposer :

- les panneaux de côté (*voir Op. A4. 821-1*),
- le hayon arrière,
- le panneau arrière (*voir Op. A4. 823-1*).

Déconnecter :

- les fils d'alimentation du moteur d'essuie-glace,
 - les fils d'alimentation du contacteur de stop.
- Passer le faisceau complet à travers le tablier d'auvent du fond de caisse.

Déposer : fig. ① et ②

- la colonne de direction (vis (5) et (6)),
- le levier de commande de réducteur **C**,
- le levier de commande de vitesses **B**,
- le levier de crabotage arrière **D**,
- la commande de frein à main **E**,
- la commande de starter **G**,
- la commande de réglage des phares **H**,
- la commande de chauffage **F** (vis (4)),
- la centrale clignotante **A** (vis (1)),
- la vis de fixation (2) du régulateur,
- les vis de fixation (3) de la boîte à fusibles.

Désaccoupler :

- les gaines de chauffage des manchons,
 - le câble de débrayage, de la pédale.
- Déposer les vis de fixation du maître-cylindre de frein et du pédalier.
- Déposer le pédalier.

Déposer : fig. ③ et ④

- la vis (7) de fixation du fond de caisse sur le châssis-cadre,
- la vis (8) de fixation du fond de caisse sur le support de sièges,
- la vis (9) de fixation du fond de caisse et des chaînes de retenue du hayon sur les pattes du châssis-cadre.

Déposer le fond de caisse.

Lever l'arrière du fond de caisse pour dégager la partie supérieure **J** de l'auvent, du châssis-cadre et tirer vers l'arrière.

DESHABILLAGE

Décoller :

- les deux plaques de mousse **K**: fig. ⑤
- les deux passants en mousse **L**: fig. ⑥

Déposer : fig. ⑥

- le passant en caoutchouc **M** des leviers de commande,
- la trappe du réservoir d'essence **N**,
- les butées **P** et **Q** de dossier de siège arrière,
- le renfort **R** du support de gâche,
- le boîtier de chauffage **S**,
- le renfort **T** de charnière de porte.

HABILLAGE

Poser : fig. ⑥

- le renfort **T** de charnière de porte,
- le boîtier de chauffage **S**,
- le renfort **R** du support de gâche,
- les butées **P** et **Q** de dossier de siège arrière,
- la trappe de réservoir d'essence **N**,
- le passant en caoutchouc des leviers de commande **M**,

Coller : fig. ⑤ et ⑥

- les deux passants en mousse **L**,
- les deux plaques de mousse **K**.

POSE

Poser le fond de caisse.

Soulever l'arrière suffisamment haut pour pouvoir engager la partie supérieure d'auvent sous le châssis-cadre avant.

ATTENTION : Ne pas accrocher le maître-cylindre de frein.

Positionner le fond de caisse sur le châssis-cadre.

Ecarter ses deux côtés à l'aide des gabarits **C** et

D : fig. ①

Référence : MR. 630-83/8 bis et

MR. 630-83/9 bis

Retoucher s'il y a lieu, à l'aide d'une râpe ou d'une disqueuse, les bords du fond de caisse qui ne doivent pas dépasser du châssis-cadre.

- sur les flancs en « a » } fig. ③

- sur l'arrière en « b »

Percer les emplacements des rivets de fixation du fond de caisse en face des trous existant sur la traverse du châssis-cadre.

a) Placer le « téton » $\phi = 5$ mm de l'outil **B**

Référence MR. 630-83/3

dans la traverse du châssis-cadre : fig. ④

Amorcer le trou à $\phi = 5$ mm à l'aide d'un foret affûté à plat.

Déposer l'outil **B**

Terminer le perçage en soulevant légèrement le fond de caisse.

b) Placer l'outil **B** dans le trou du rivet suivant

Positionner le fond de caisse à l'aide d'une broche dans le trou effectué précédemment.

Amorcer le trou suivant, déposer l'outil **B** et percer.

c) Procéder de la même manière pour les trous de rivets suivants en déplaçant la broche au fur et à mesure de l'avancement du travail.

Monter le panneau arrière :

(Voir Op. A4. 823-1)

Monter le hayon.

Contrepercer dans le fond de caisse les trous de fixation des chaînes de retenue du hayon arrière vis (1) :

fig. ②

Monter les panneaux de côté :

(Voir Op. A4. 821-1)

Fixer à l'aide de rivets « POP » le support de gâche **E** :

fig. ⑤ (à l'aide de la pince à riveter **A**).

Référence : 2669-T.

Monter :

- le pédalier et le maître-cylindre de frein,
 - la colonne de direction,
 - le levier de commande de réducteur,
 - le levier de commande de vitesses,
 - le levier de crabotage arrière,
 - la commande de frein à main,
 - la commande de starter,
 - la commande de réglage des phares,
 - la commande de chauffage,
 - la centrale clignotante **F** (vis (4)),
 - le régulateur (vis (5))
 - la boîte à fusibles (vis (6)).
- } fig. ⑦

Passer le faisceau complet à travers le tablier d'auvent du fond de caisse.

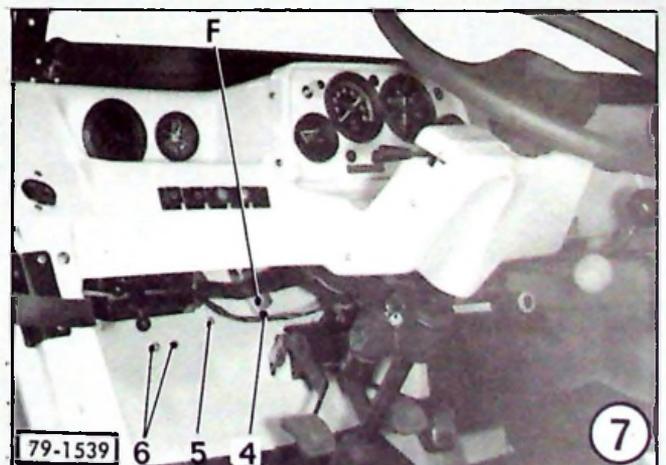
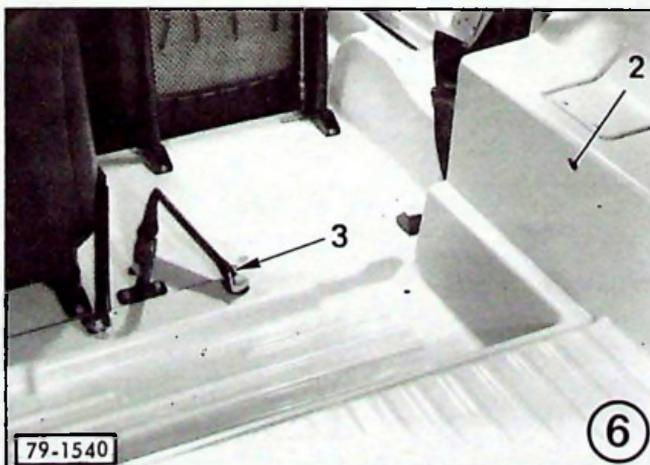
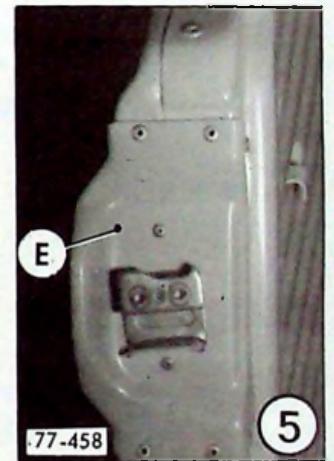
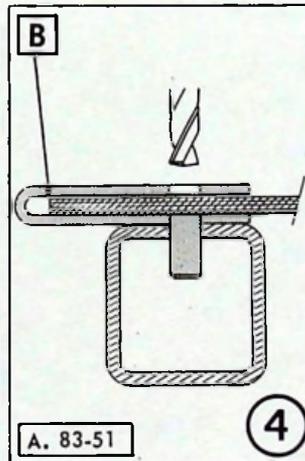
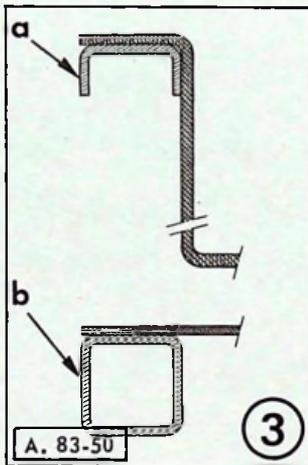
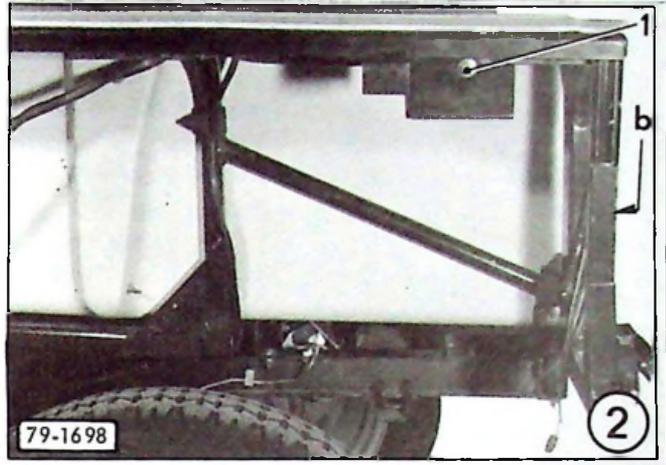
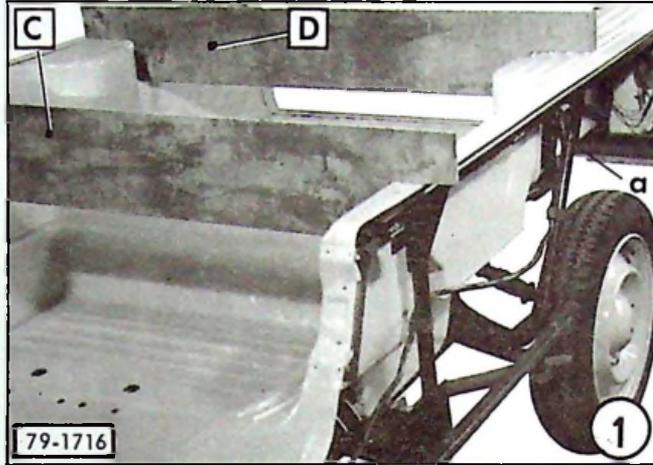
Connecter les fils du faisceau.

Monter les gaines de chauffage.

Accoupler et régler les câbles de commande des volets de chauffage. S'assurer de leur bon fonctionnement.

Monter :

- les vis (2) et (3) sur fond de caisse : fig. ⑥
- l'arceau de sécurité,
- les ceintures de sécurité,
- la banquette arrière,
- les sièges avant,
- la planche de bord (voir Op. A4. 822-1)
- l'encadrement et la glace de pare-brise, (voir Op. A4. 961-1),
- l'armature des capotes (voir Op. A4. 971-1),
- les capotes (voir Op. A4. 971-1).



CITROËN^

PORTE LATÉRALE

Op. n° A4. 841-1

1

MÉHARI 4 × 4



REPLACEMENT D'UNE PORTE LATÉRALE

OUTILLAGE SPÉCIAL

OUTIL VENDU

A : Pince à riveter

Référence : 2669-T.

REPLACEMENT D'UNE PORTE LATÉRALE

DEPOSE

Déposer :

- la glace de porte,
- la vis (1) du tirant de porte : **fig. ①**
- les deux vis (6) de la charnière inférieure : **fig. ⑤**

A l'aide d'un foret $\phi = 3,75$ mm, percer les deux rivets« b » de la charnière supérieure : **fig. ⑤**

Déposer la porte.

DESHABILLAGE

A l'aide d'un foret $\phi = 3,75$ mm, percer les deux rivets« a » du renfort de charnière inférieure : **fig. ②****Déposer :**

- la patte de maintien de glace de porte (vis (5)) : **fig. ④**
- le boîtier de protection de serrure (vis (2)) : **fig. ③**
- la poignée extérieure de la portière (vis (3)) : **fig. ④**
- la serrure et sa contre-plaque (vis (4)) : **fig. ④**

HABILLAGE

Poser la serrure et sa commande extérieure :

Mettre la serrure et la contre-plaque servant à sa fixation en place.

Fixer l'ensemble à l'aide des vis (4) : **fig. ④**

Mettre en place la poignée extérieure avec ses rondelles et coupelles.

Fixer l'ensemble à l'aide de la vis (3) : **fig. ④**Poser le boîtier de protection de serrure et le fixer (vis (2)) : **fig. ③**Poser la patte B de maintien de la glace de porte et la fixer par les vis (5) : **fig. ④**

POSE

Poser la porte :

Positionner la porte dans son encadrement.

Contrepercer les trous de rivets « b » : **fig. ⑤**

Fixer la porte (partie supérieure) par deux rivets « b » à

l'aide de la pince **A**

Référence : 2669-T.

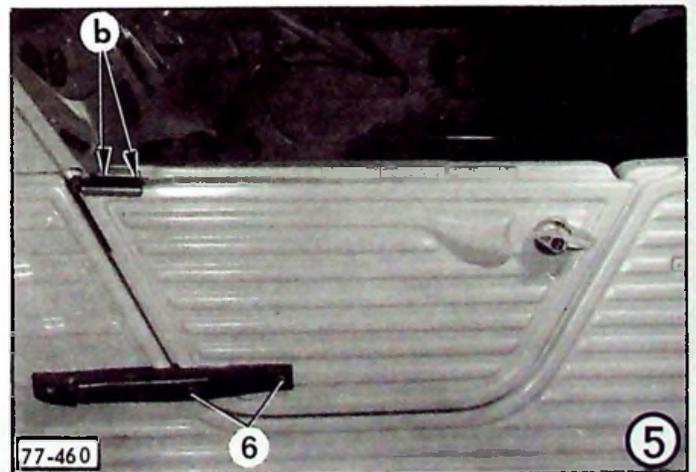
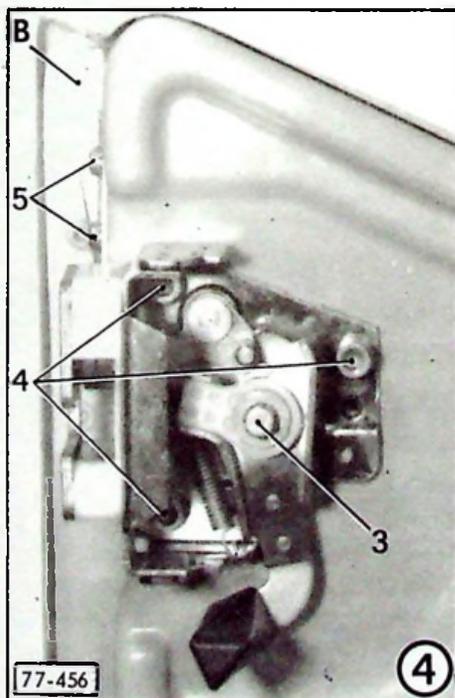
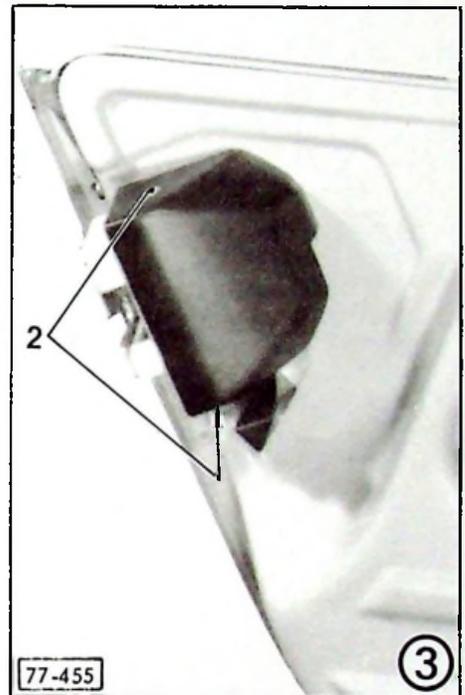
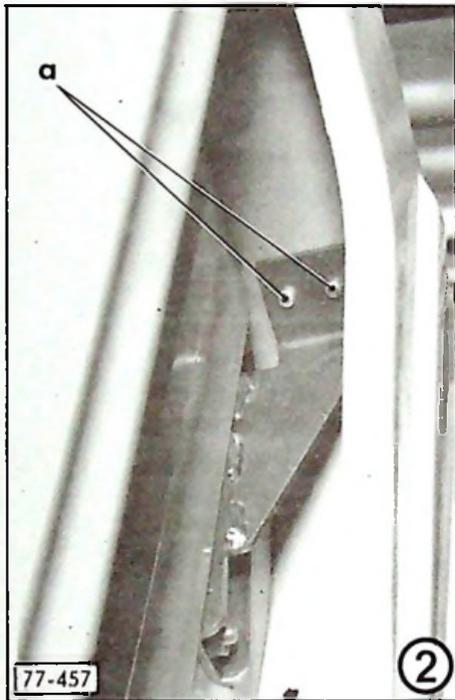
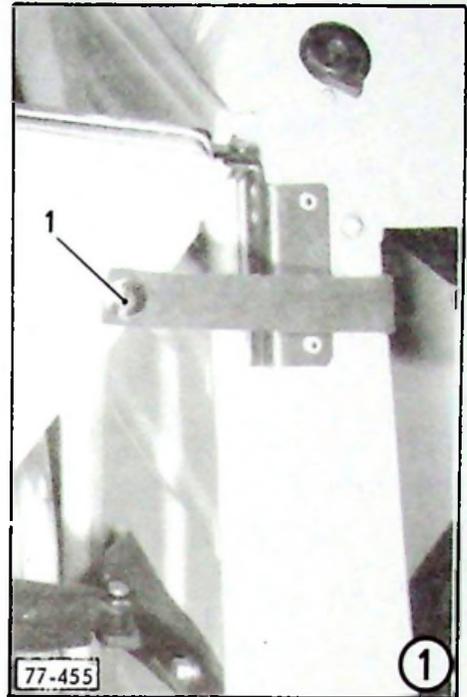
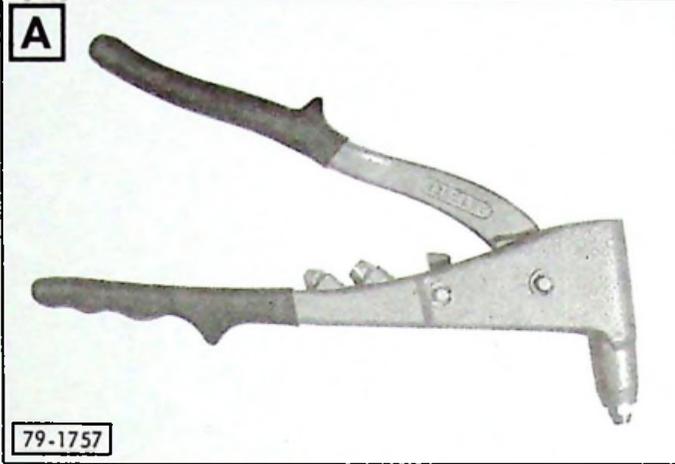
Contrepercer les trous de la charnière inférieure.

Mettre le renfort intérieur de la charnière en place et fixer la porte dans sa partie inférieure par les vis (6) : **fig. ⑤**Percer, puis poser les deux rivets « a » du renfort intérieur à l'aide de la pince **A**

Référence : 2669-T.

Poser :

- la vis (1) du tirant de porte : **fig. ①**
- la glace de porte.



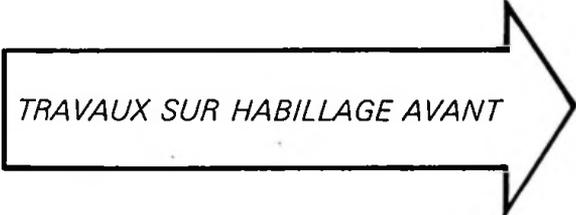
CITROËN

HABILLAGE AVANT

Op. n° A4. 852-1

1

MÉHARI 4 X 4



TRAVAUX SUR HABILLAGE AVANT

2

Op. n° A4. 852-1

TRAVAUX SUR HABILLAGE AVANT

CITROËN[^]

MÉHARI 4 × 4

OUTILLAGE SPÉCIAL

OUTIL VENDU

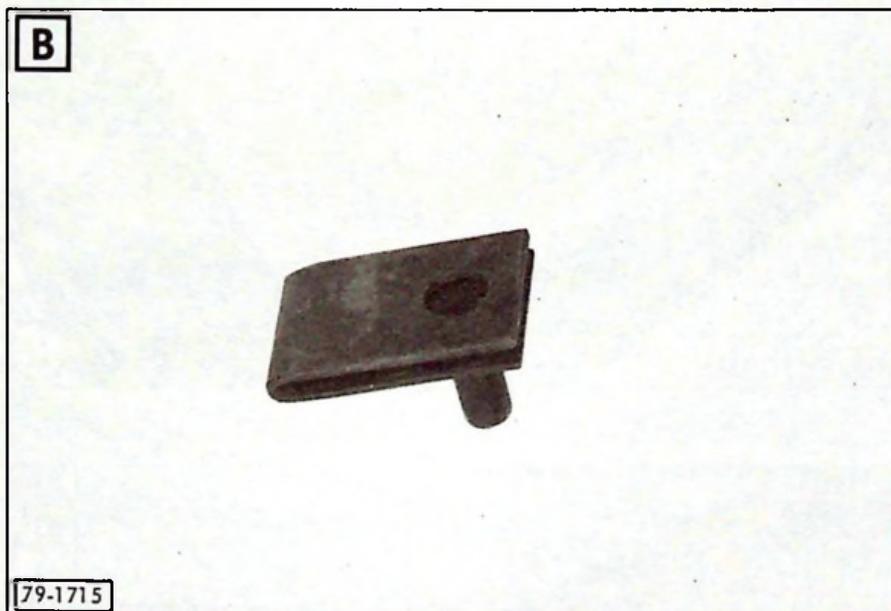
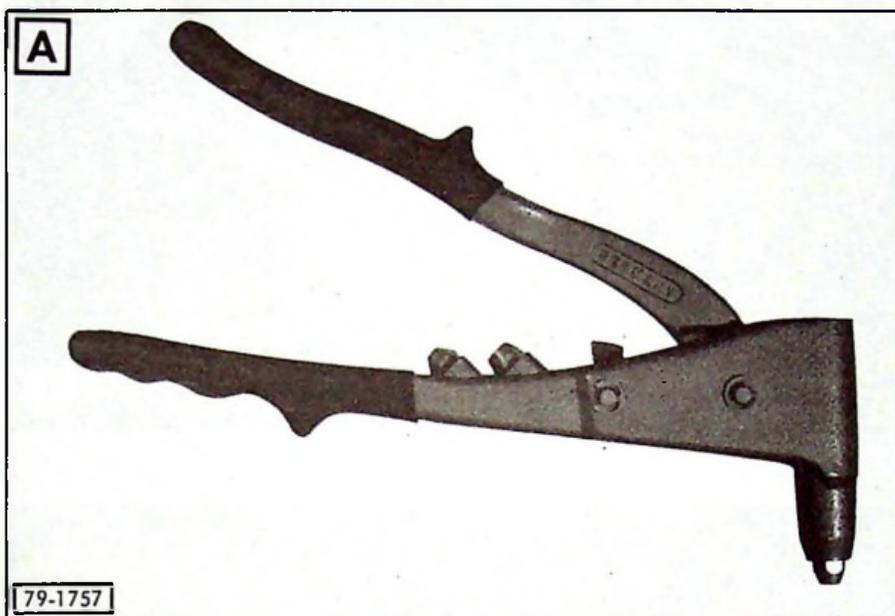
A : Pince à riveter

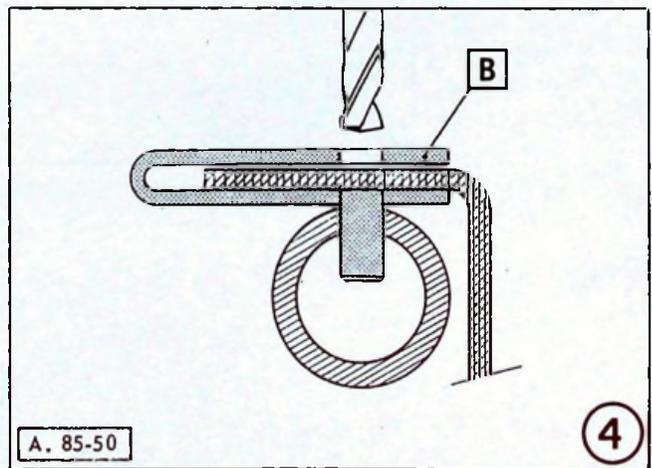
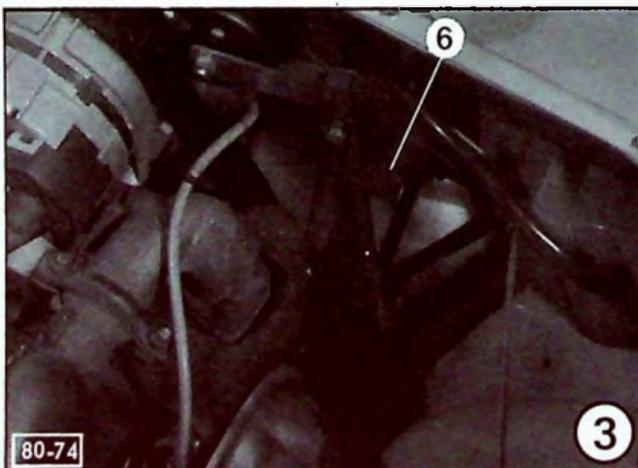
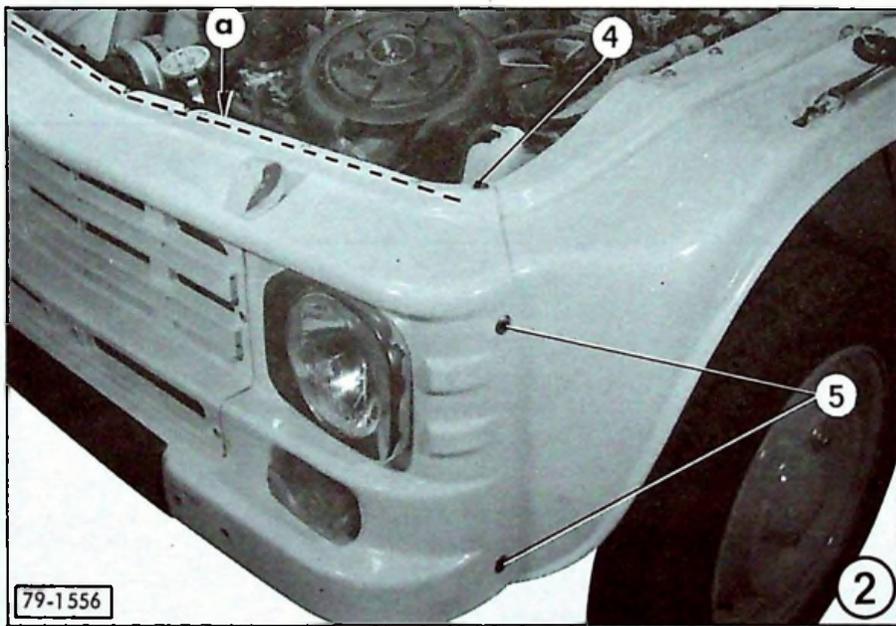
Référence : 2669-T.

OUTIL NON VENDU

B : Gabarit de contreperçage

Référence : MR. 630-83/3





I. REMPLACEMENT D'UN HABILLAGE AVANT

DÉPOSE

Déposer le pare- chocs avant : fig. ①

Déposer les vis (1) et (3) (de chaque côté).

Déposer :

- le capot moteur,
- le support de roue de secours,
- la calandre,
- les enjoliveurs de phare,
- les blocs optiques,
- les « cabochons » de clignotant,
- les clignotants.

Déposer : fig. ①, ② et ③

- les deux vis (5) et la vis (4) (de chaque côté) de fixation de l'habillage avant sur l'aile avant,
- la vis (2) (de chaque côté) de fixation inférieure de l'habillage avant sur la plate-forme,
- la vis (6) (de chaque côté) de fixation de l'habillage avant sur le support de cadre avant.

A l'aide d'un foret de $\phi = 5$ mm percer les rivets suivant la ligne « a » : fig. ②

Dégager l'habillage avant.

POSE

Présenter l'habillage avant.

Percer les emplacements des rivets de fixation de l'habillage avant en face des trous existants du support d'habillage, suivant la ligne « a ».

Pour cela :

Placer le « téton » de centrage de l'outil **B** fig. ④

Référence : MR. 630-83/3

dans un des trous du support d'habillage avant, Amorcer le trou à $\phi = 5$ mm à l'aide d'un foret affûté à plat.

Déposer l'outil **B** terminer le perçage,

A l'aide d'une pince à riveter **A**

Référence : 2669-T

fixer un rivet de $\phi = 4,8$ mm,

Répéter la même opération pour chacun des rivets suivants.

Poser : fig. ①, ② et ③

- la vis (2) (de chaque côté) de fixation inférieure de l'habillage avant sur la plate-forme,
- les deux vis (5) et la vis (4) (de chaque côté) de fixation de l'habillage avant sur l'aile avant,
- la vis (6) (de chaque côté) de fixation de l'habillage avant sur le support de cadre avant.

Monter :

- les blocs optiques,
- les enjoliveurs de phare,
- les clignotants,
- les « cabochons » de clignotant,
- la calandre,
- le support de roue de secours,
- le capot moteur.

Procéder au réglage des phares.

Poser le pare-chocs avant : fig. ①

Poser les vis (1) et (3) (de chaque côté).

II. REMPLACEMENT DU SUPPORT ET DE L'HABILLAGE AVANT

DÉPOSE

Déconnecter :

- le câble négatif de la batterie,
- les fils de bougie et d'alimentation de la bobine.

Déposer les colliers de fixation du faisceau sur le support avant.

Déposer l'habillage avant (*voir chapitre précédent*).

Ne pas déposer les rivets.

Déposer : fig. ① et ②

- les deux vis (1) (*de chaque côté*) sur le panneau de côté,
- les deux vis (2) (*de chaque côté*) de fixation inférieure sur la plate-forme.

Dégager l'ensemble support et habillage avant vers l'avant du véhicule.

POSE

Présenter l'ensemble support et habillage avant sur le véhicule.

Poser : fig. ① et ②

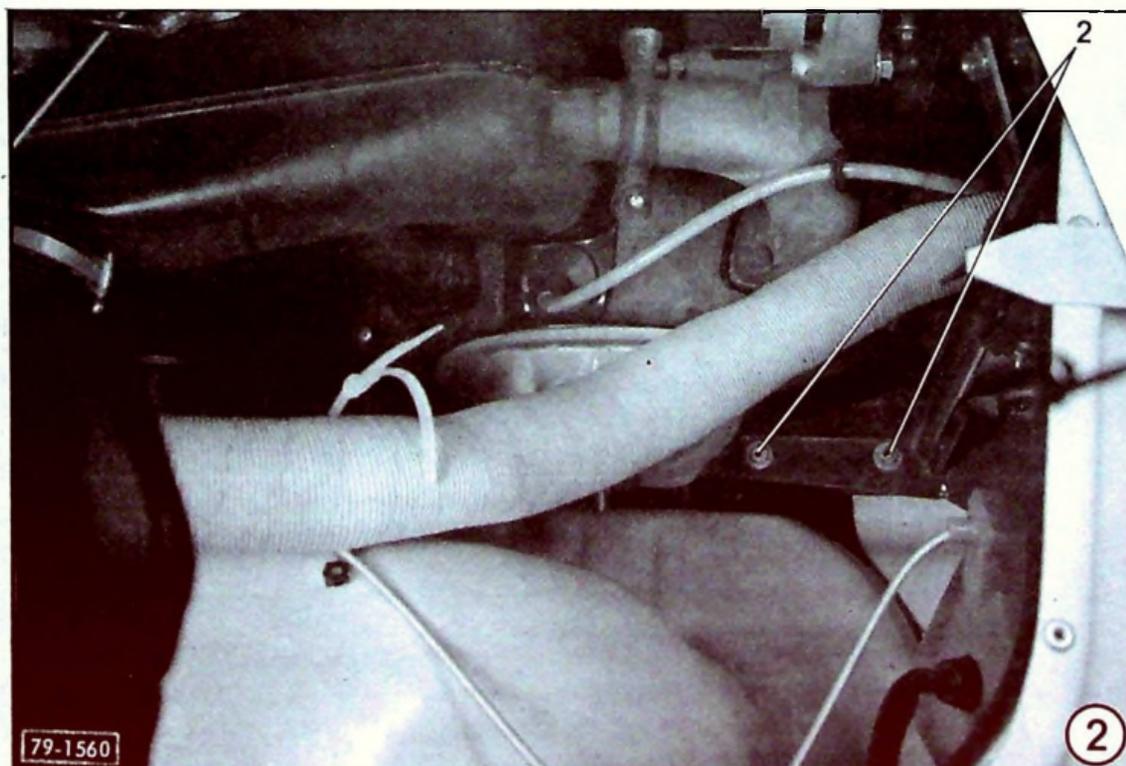
- les deux vis (1) (*de chaque côté*) sur le panneau de côté,
- les deux vis (2) (*de chaque côté*) de fixation inférieure sur la plate-forme.

Monter l'habillage avant (*voir chapitre précédent*).

Connecter :

- les fils de bougie et d'alimentation de la bobine,
- le câble négatif de la batterie.

Poser les colliers de maintien du faisceau sur le support avant.



CITROËN^

MÉHARI 4 × 4

PARE-BRISE

Op. n° A4. 961-1

1



TRAVAUX SUR CADRE DE PARE-BRISE

I - REMPLACEMENT D'UNE GLACE DE PARE-BRISE

DEPOSE

Déposer :

- la capote (*partiellement*),
- l'armature de capote (*partie avant*),
- les glaces de portes,
- le rétroviseur intérieur,
- les balais d'essuie-glace.

Déposer le rétroviseur extérieur gauche **A** : fig. ①
 Déverrouiller les deux boutons (1) et faire glisser la baie de pare-brise hors de son axe : fig. ①

Déposer : fig. ②

- les deux vis (2) et (3) de la traverse supérieure de pare-brise,
- les quatre vis (4) et (5) des pattes de verrouillage.

Déposer : fig. ②

- les montants **E** et **C** en les chassant sur les côtés,
- les traverses **B** et **D** en les déboîtant de la glace de pare-brise.

Déposer les caoutchoucs d'étanchéité.

POSE

Positionner les caoutchoucs d'étanchéité sur le pourtour de la glace de pare-brise.

Emboîter sur la glace : fig. ②

- la traverse inférieure **D**,
- la traverse supérieure **B**,
- les deux montants latéraux **E** et **C**

NOTA : Enduire d'eau savonneuse les joints caoutchouc, les deux traverses et les deux montants latéraux pour faciliter le montage.

Parfaire l'étanchéité des angles par masticage.

Poser : fig. ②

- les quatre vis (4) et (5) des pattes de verrouillage,
- les deux vis (2) et (3) de la traverse supérieure de pare-brise.

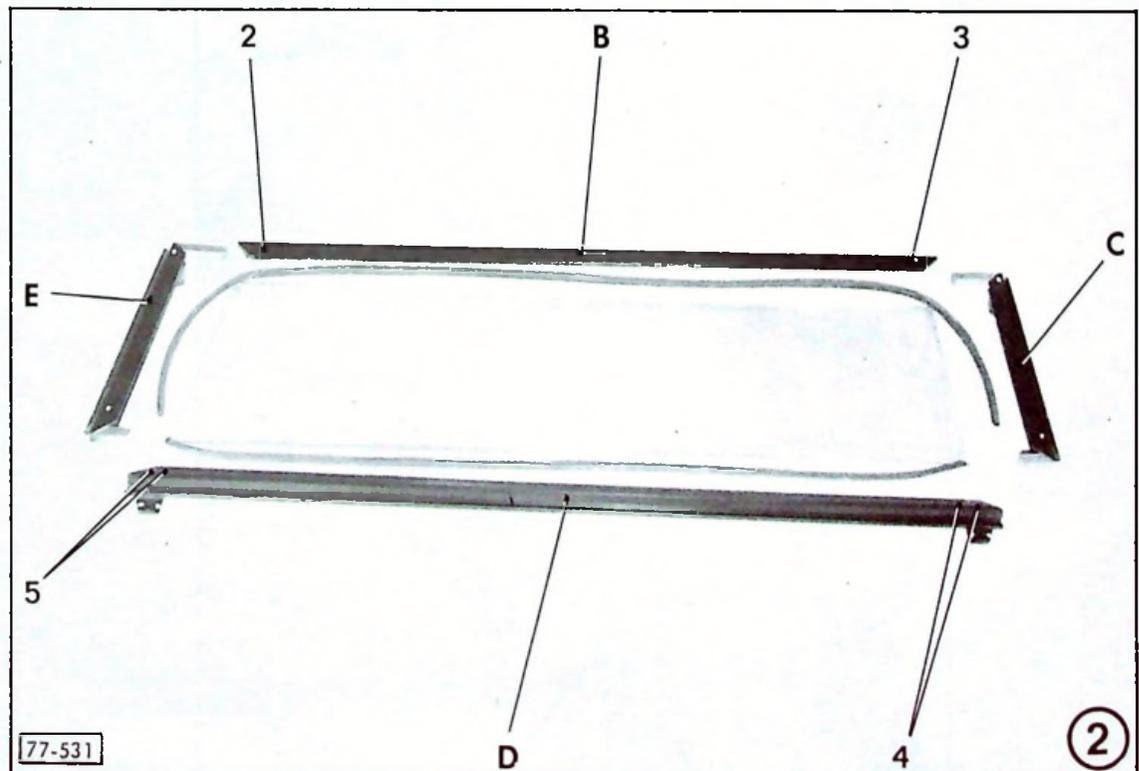
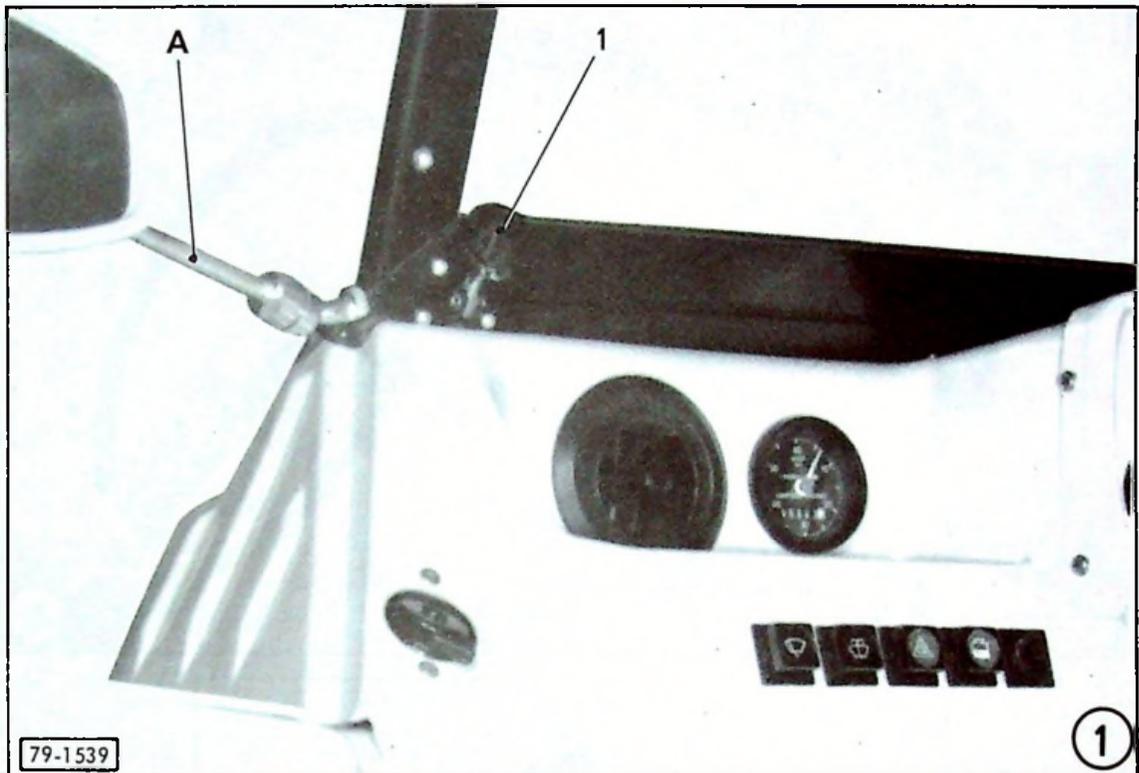
Engager la baie de pare-brise sur son axe.

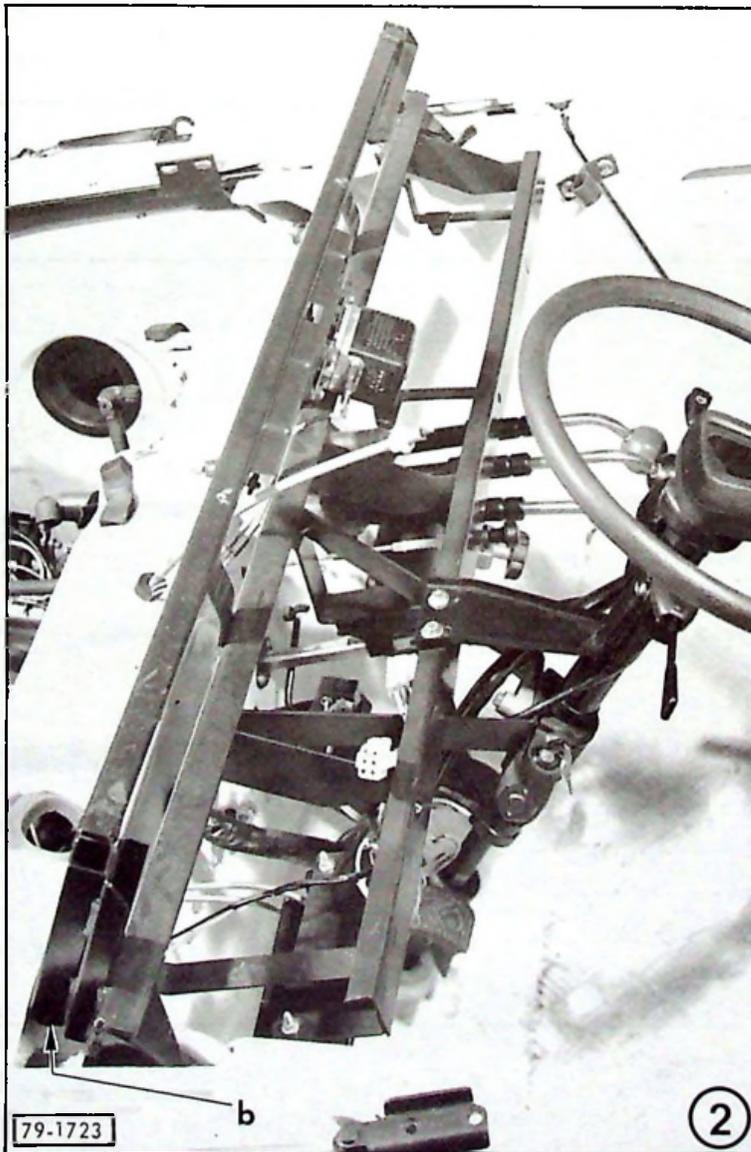
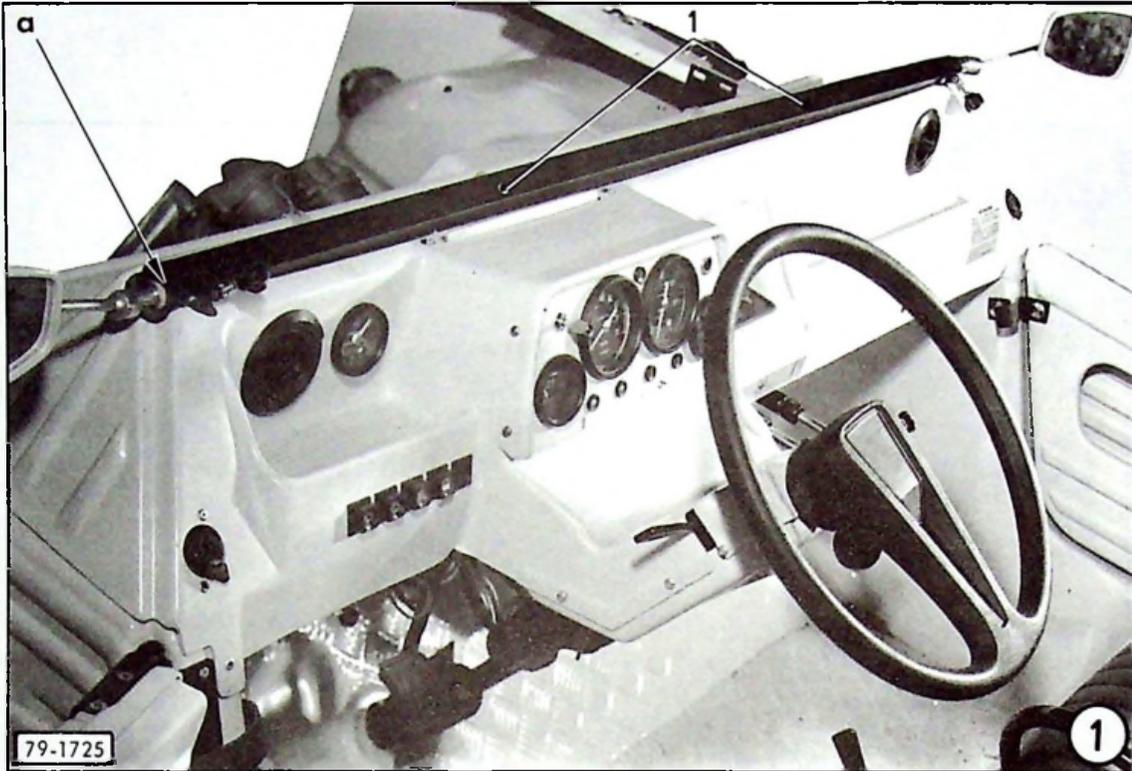
Monter le rétroviseur extérieur gauche **A** : fig. ①

Vérrouiller les deux boutons (1) : fig. ①

Monter :

- le rétroviseur intérieur,
- les balais d'essuie-glace,
- les glaces de portes,
- l'armature de capote,
- la capote.





II - REMPLACEMENT D'UN SUPPORT D'ENCADREMENT DE GLACE DE PARE-BRISE

DEPOSE

Déposer :

- la capote (*partiellement*),
- l'armature de capote (*partiellement*),
- les porte-balais d'essuie-glace,
- la glace de pare-brise (voir chapitre précédent).

Déposer : fig. ① et ②

- les deux vis (1),
- les deux écrous situés sous la planche de bord en « b ».

Dégager vers le haut le support d'encadrement de glace de pare-brise.

NOTA : Sur la photo ci-contre : **fig. ②**
la planche de bord a été déposée intentionnellement pour faciliter la prise de vue.

POSE

Appliquer un cordon de mastic en « a » (*de chaque côté*) : **fig. ①**

Présenter le support d'encadrement de glace de pare-brise et le fixer par :

- les écrous situés sous la planche de bord en « b » :

fig. ②

- les vis (1) : **fig. ①**

Monter :

- la glace de pare-brise (voir chapitre précédent),
- les porte-balais d'essuie-glace,
- l'armature de capote,
- la capote.

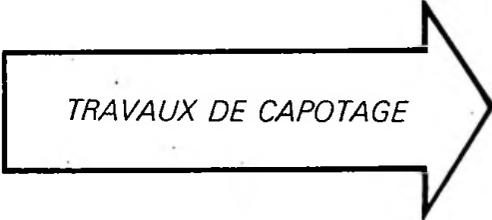
CITROËN

MÉHARI 4 X 4

CAPOTAGE

Op. n° A4. 971-1

1



TRAVAUX DE CAPOTAGE

I - REMPLACEMENT D'UNE CAPOTE

DEPOSE

Déposer les glaces des portes **A** en les soulevant de façon à les dégager de leur glissière **E** sur l'encadrement de pare-brise : **fig. ①** et **②**

Détacher les sangles **B** et **C** qui maintiennent la capote supérieure sur l'armature à l'arrière et sur les pieds milieu : **fig. ①**

Dégrafer les boutons-pressions de fixation du dessus de capote sur l'armature avant.

Rouler la capote vers l'avant du véhicule et la dégager de sa glissière **D** sur l'encadrement de pare-brise en la tirant latéralement : **fig. ③**

Dégager les sandows de fixation des panneaux de capote latéraux et arrière de leurs crochets.

Dégrafer les boutons-pression (2) de fixation des panneaux latéraux et arrière sur l'armature : **fig. ②**

Dégager les capotes latérales de leurs boutons-tournequets (1) sur les pieds milieu : **fig. ①**

Déposer les capotes latérales et arrière.

POSE

Présenter les capotes latérales et arrière sur leurs ouvertures respectives.

Agrafer les boutons-pression (2) : **fig. ②**

Mettre en place les boutons-tournequets (1) : **fig. ①**

Accrocher les sandows de fixation des panneaux latéraux et arrière sur leurs crochets.

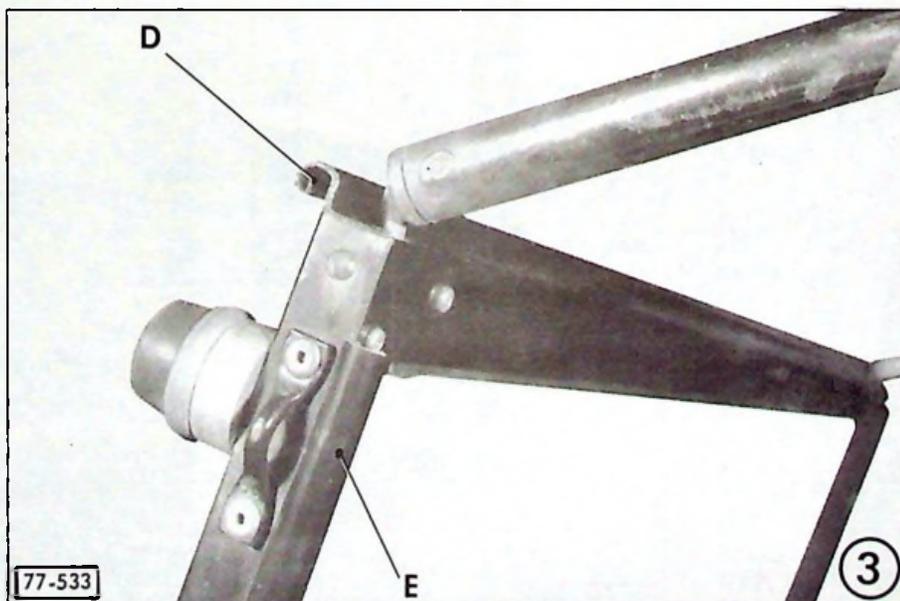
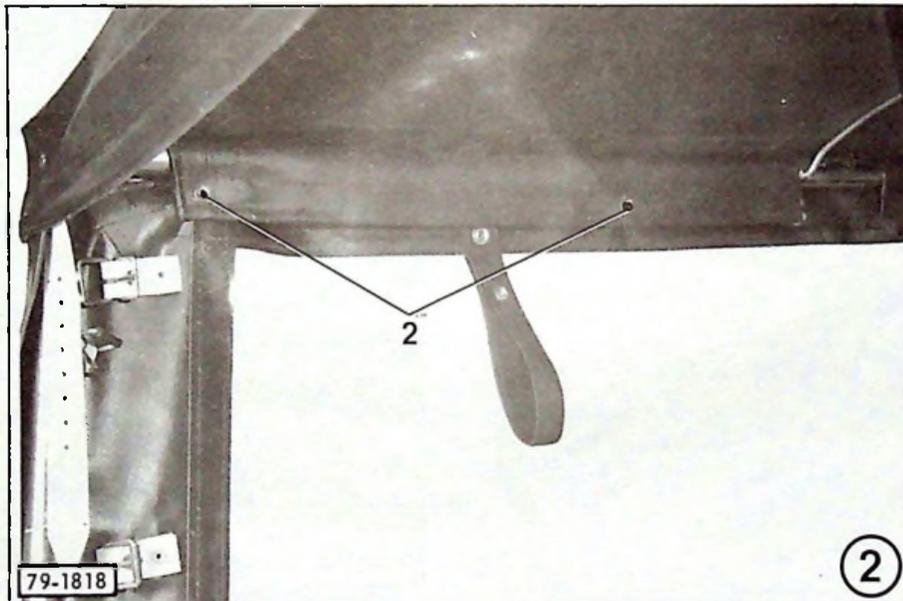
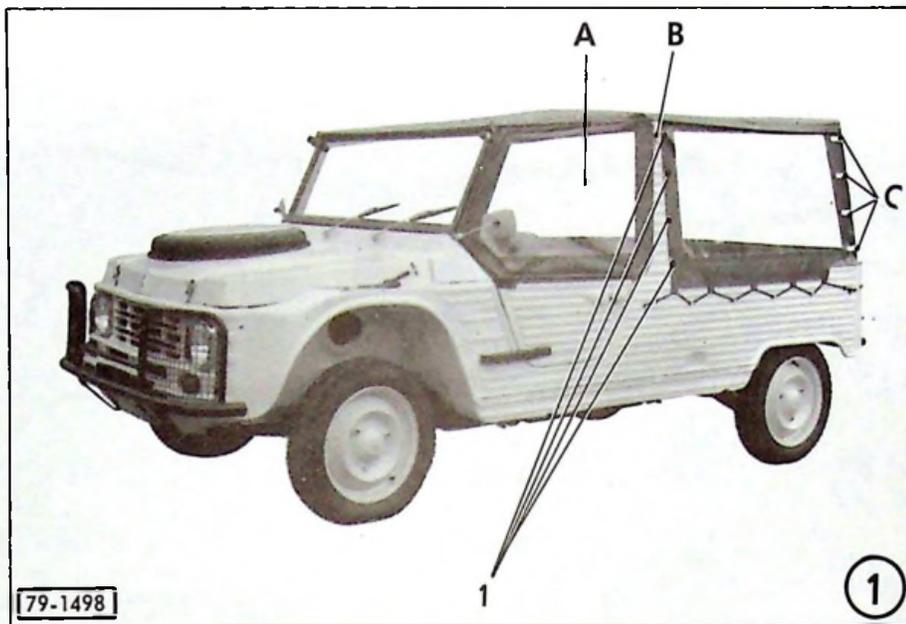
Mettre en place sur l'encadrement de pare-brise :

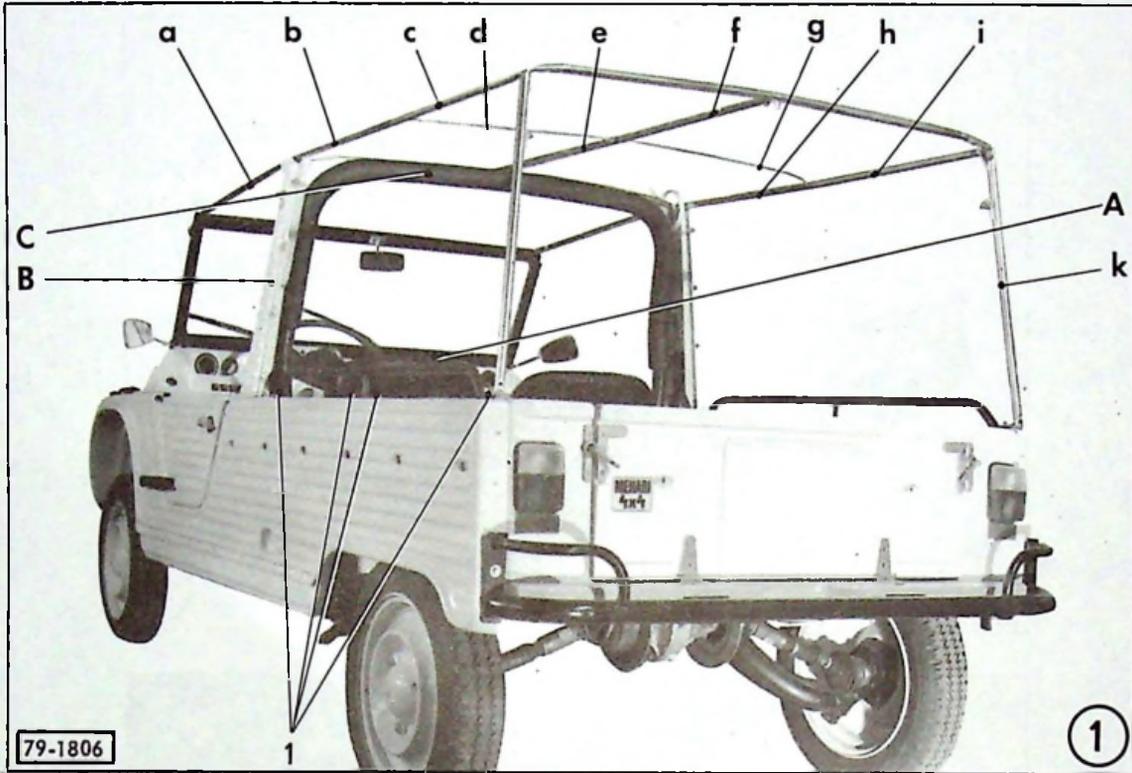
- les glaces de portes **A** dans la glissière **E** : **fig. ①**
et **③**

- le dessus de capote dans la glissière **D** : **fig. ③**
Dérouler la capote vers l'arrière du véhicule.

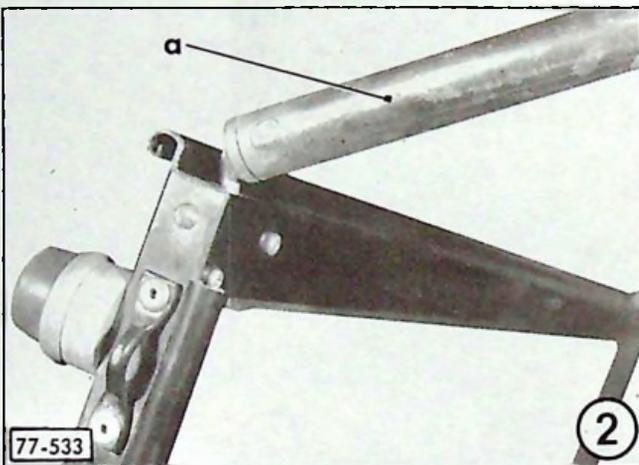
Agrafer les boutons-pression de fixation du dessus de capote sur l'armature à l'avant.

Attacher les sangles **B** et **C** qui maintiennent la capote supérieure sur l'armature à l'arrière et sur les pieds milieu : **fig. ①**

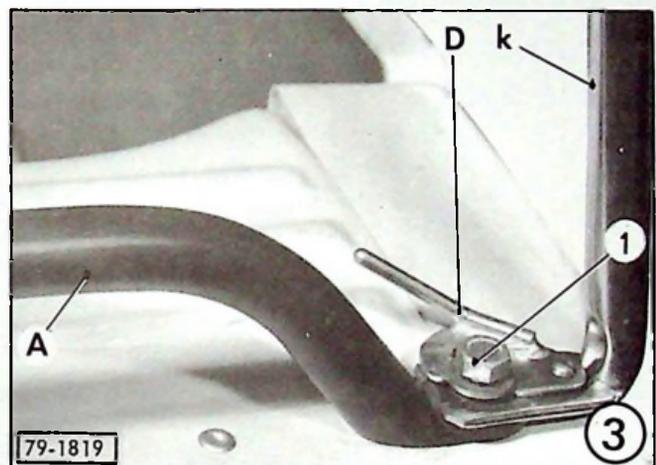




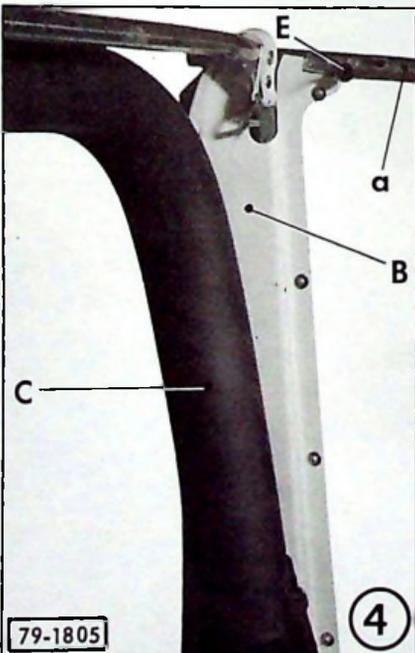
79-1806



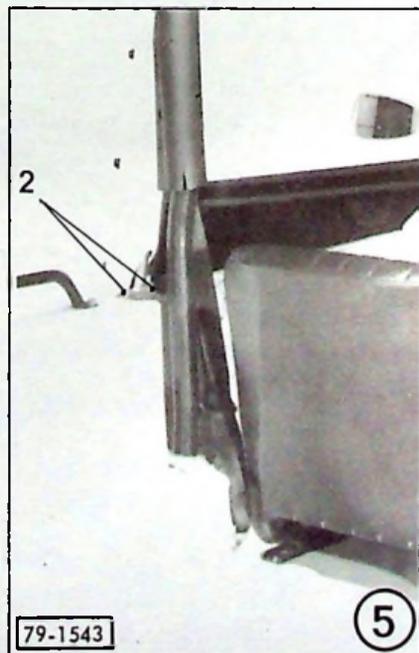
77-533



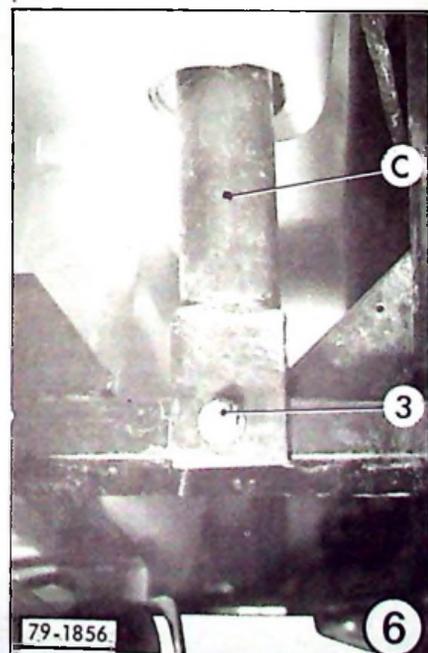
79-1819



79-1805



79-1543



79-1856

II - REMPLACEMENT D'UNE ARMATURE DE CAPOTE

DEPOSE

Déposer les capotes (*voir chapitre précédent*).

Faire pivoter les crochets **D** de retenue de l'armature arrière : fig. ③

Déposer l'armature arrière « k » avec les traverses « b » ; « c », « h », « i », « e » « f » en enfonçant les crans d'arrêt et en tirant l'ensemble vers l'arrière : fig. ①

NOTA : Pendant cette opération faire maintenir les traverses « e », « f », « d » et « g » par un aide, puis, les déposer.

Séparer :

- la traverse « b » de la traverse « c »,
- la traverse « e » de la traverse « f »,
- la traverse « h » de la traverse « i »,
- les traverses « c », « f » et « i » de l'armature arrière « k ».

Dégager le verrou **E**, puis lever l'armature avant « a » et la dégager de l'encadrement de pare-brise : fig. ② et ④

Déposer le pied milieu **B** par les vis (2) *de chaque côté* : fig. ⑤

Déposer l'arceau de sécurité **C** par les vis (2) (si le pied milieu n'a pas été déposé) et la vis (3) *(de chaque côté)* : fig. ⑤ et ⑥

Déposer la barre de maintien **A** par les vis (1) : fig. ①

POSE

Poser la barre de maintien **A**, vis (1) : fig. ① et ③

Poser l'arceau de sécurité **C** et le pied milieu **B** par les vis (2) et (3) *(de chaque côté)* : fig. ⑤ et ⑥

Engager l'armature avant « a » dans l'encadrement de pare-brise et venir la verrouiller sur le pied milieu par le verrou **E** : fig. ② et ④

Emboîter :

- les traverses « c », « f » et « i » dans l'armature arrière « k »,
- la traverse « h » dans la traverse « i »,
- la traverse « e » dans la traverse « f »,
- la traverse « b » dans la traverse « c ».

Présenter et faire maintenir par un aide, les traverses « e », « f », « d » et « g » sur l'armature arrière « k ».

Présenter et emboîter les traverses « b » et « h » sur le pied milieu **B**.

Vérifier que les crans d'arrêt sont en position « verrouillée ».

Verrouiller les crochets **D** de l'armature arrière « k » : fig. ③

Monter les capotes.
(*Voir chapitre précédent*)